

2023-2024

Thèse

pour le

Diplôme d'État de Docteur en Pharmacie

**PLACE DU PHARMACIEN
D'OFFICINE DANS LE PARCOURS
DE SANTÉ SEXUELLE**

--

SCHMIT Lisa

Née le 04 mai 1997 à Chartres (28)

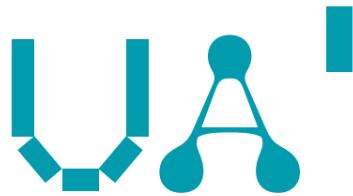
Sous la direction de M. FAURE Sébastien

Membres du jury

| Matthieu EVEILLARD
| Sébastien FAURE
| Brigitte PECH
| Ludwig GOUT

Soutenue publiquement le :

15 juillet 2024



**FACULTÉ
DE SANTÉ**
UNIVERSITÉ D'ANGERS

"La Faculté de Santé déclare que les opinions émises dans les thèses qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle entend ne leur donner ni approbation, ni improbation."

ENGAGEMENT DE NON-PLAGIAT

Je, soussignée SCHMIT Lisa déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.

En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

Signé par l'étudiante le 20 / 05 / 2024

LISTE DES ENSEIGNANTS DE LA FACULTE DE SANTE D'ANGERS

Doyen de la Faculté : Pr Nicolas Lerolle

Vice-Doyen de la Faculté et directeur du département de pharmacie : Pr Sébastien Faure
Directeur du département de médecine : Pr Cédric Annweiler

PROFESSEURS DES UNIVERSITES

ABRAHAM Pierre	PHYSIOLOGIE	Médecine
ANGOULVANT Cécile	MEDECINE GENERALE	Médecine
ANNWEILER Cédric	GERIATRIE ET BIOLOGIE DU VIEILLISSEMENT	Médecine
ASFAR Pierre	REANIMATION	Médecine
AUBE Christophe	RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE	Médecine
AUGUSTO Jean-François	NEPHROLOGIE	Médecine
BAUFRETON Christophe	CHIRURGIE THORACIQUE ET CARDIOVASCULAIRE	Médecine
BELLANGER William	MEDECINE GENERALE	Médecine
BIERE Loïc	CARDIOLOGIE	Médecine
BIGOT Pierre	UROLOGIE	Médecine
BONNEAU Dominique	GENETIQUE	Médecine
BOUCHARA Jean-Philippe	PARASITOLOGIE ET MYCOLOGIE	Médecine
BOUET Pierre-Emmanuel	GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE	Médecine
BOUVARD Béatrice	RHUMATOLOGIE	Médecine
BOURSIER Jérôme	GASTROENTEROLOGIE ; HEPATOLOGIE	Médecine
BRIET Marie	PHARMACOLOGIE	Médecine
CALES Paul	GASTROENTEROLOGIE ; HEPATOLOGIE	Médecine
CAMPONE Mario	CANCEROLOGIE ; RADIOTHERAPIE	Médecine
CAROLI-BOSC François-Xavier	GASTROENTEROLOGIE ; HEPATOLOGIE	Médecine
CASSEREAU Julien	NEUROLOGIE	Médecine
CLERE Nicolas	PHARMACOLOGIE / PHYSIOLOGIE	Pharmacie
CONNAN Laurent	MEDECINE GENERALE	Médecine
COPIN Marie-Christine	ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES	Médecine
COUTANT Régis	PEDIATRIE	Médecine
CUSTAUD Marc-Antoine	PHYSIOLOGIE	Médecine
CRAUSTE-MANCIET Sylvie	PHARMACOTECHNIE HOSPITALIERE	Pharmacie
DE CASABIANCA Catherine	MEDECINE GENERALE	Médecine
DESCAMPS Philippe	GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE	Médecine
D'ESCATHA Alexis	MEDECINE ET SANTE AU TRAVAIL	Médecine
DINOMAIS Mickaël	MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION	Médecine
DUBEE Vincent	MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES	Médecine
DUCANCELLE Alexandra	BACTERIOLOGIE-VIROLOGIE ; HYGIENE HOSPITALIERE	Médecine
DUVAL Olivier	CHIMIE THERAPEUTIQUE	Pharmacie
DUVERGER Philippe	PEDOPSYCHIATRIE	Médecine
EVEILLARD Matthieu	BACTERIOLOGIE-VIROLOGIE	Pharmacie
FAURE Sébastien	PHARMACOLOGIE PHYSIOLOGIE	Pharmacie
FOURNIER Henri-Dominique	ANATOMIE	Médecine
FOUQUET Olivier	CHIRURGIE THORACIQUE ET CARDIOVASCULAIRE	Médecine
FURBER Alain	CARDIOLOGIE	Médecine
GAGNADOUX Frédéric	PNEUMATOLOGIE	Médecine
GOHIER Bénédicte	PSYCHIATRIE D'ADULTES	Médecine
GUARDIOLA Philippe	HEMATOLOGIE ; TRANSFUSION	Médecine
GUILET David	CHIMIE ANALYTIQUE	Pharmacie
HAMY Antoine	CHIRURGIE GENERALE	Médecine
HENNI Samir	MEDECINE VASCULAIRE	Médecine
HUNAULT-BERGER Mathilde	HEMATOLOGIE ; TRANSFUSION	Médecine


**FACULTÉ
DE SANTÉ**
 UNIVERSITÉ D'ANGERS

RONY Louis	CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE	Médecine
ROGER Emilie	PHARMACOTECHNIE	Pharmacie
SAVARY Camille	PHARMACOLOGIE-TOXICOLOGIE	Pharmacie
SCHMITT Françoise	CHIRURGIE INFANTILE	Médecine
SCHINKOWITZ Andréas	PHARMACOGNOSIE	Pharmacie
SPIESSER-ROBELET Laurence	PHARMACIE CLINIQUE ET EDUCATION THERAPEUTIQUE	Pharmacie
TEXIER-LEGENDRE Gaëlle	MEDECINE GENERALE	Médecine
VIAULT Guillaume	CHIMIE ORGANIQUE	Pharmacie

AUTRES ENSEIGNANTS**ATER**

ELHAJ MAHMOUD Dorra	IMMUNOLOGIE	Pharmacie
LEMAN Géraldine	BIOCHIMIE	Pharmacie

ECER

PIRAUX Arthur	OFFICINE	Pharmacie
HASAN Mahmoud	PHARMACIE GALENIQUE ET PHYSICO-CHIMIE	Pharmacie
BARAKAT Fatima	CHIMIE ANALYTIQUE	Pharmacie

PRCE

AUTRET Erwan	ANGLAIS	Santé
BARBEROUSSE Michel	INFORMATIQUE	Santé
COYNE Ashley	ANGLAIS	Santé
O'SULLIVAN Kayleigh	ANGLAIS	Santé
RIVEAU Hélène	ANGLAIS	Santé

PAST

BEAUVAIS Vincent	OFFICINE	Pharmacie
BRAUD Cathie	OFFICINE	Pharmacie
DILÉ Nathalie	OFFICINE	Pharmacie
GUILLET Anne-Françoise	PHARMACIE DEUST PREPARATEUR	Pharmacie
MOAL Frédéric	PHARMACIE CLINIQUE	Pharmacie
KAASSIS Mehdi	GASTRO-ENTEROLOGIE	Médecine
GUITTON Christophe	MEDECINE INTENSIVE-REANIMATION	Médecine
SAVARY Dominique	MEDECINE D'URGENCE	Médecine
POMMIER Pascal	CANCEROLOGIE-RADITHERAPIE	Médecine
PICCOLI Giorgia	NEPHROLOGIE	Médecine

PLP

CHIKH Yamina	ECONOMIE-GESTION	Médecine
--------------	------------------	----------

AHU

CORVAISIER Mathieu	PHARMACIE CLINIQUE	Pharmacie
CHABRUN Floris	BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLECULAIRE	Pharmacie
ROBIN Julien	DISPOSITIF MEDICAUX	Pharmacie

IFRAH Norbert	HEMATOLOGIE ; TRANSFUSION	Médecine
JEANNIN Pascale	IMMUNOLOGIE	Médecine
KEMPF Marie	BACTERIOLOGIE-VIROLOGIE ; HYGIENE HOSPITALIERE	Médecine
KUN-DARBOIS Daniel	CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE ET STOMATOLOGIE	Médecine
LACOEUILLE FRANCK	RADIOPHARMACIE	Pharmacie
LACCOURREYE Laurent	OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE	Médecine
LAGARCE Frédéric	BIPHARMACIE	Pharmacie
LANDREAU Anne	BOTANIQUE/ MYCOLOGIE	Pharmacie
LASOCKI Sigismond	ANESTHESIOLOGIE-REANIMATION	Médecine
LEBDAI Souhil	UROLOGIE	Médecine
LEGENDRE Guillaume	GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE	Médecine
LEGRAND Erick	RHUMATOLOGIE	Médecine
LERMITE Emilie	CHIRURGIE GENERALE	Médecine
LEROLLE Nicolas	REANIMATION	Médecine
LIBOUBAN Hélène	HISTOLOGIE	Médecine
LUNEL-FABIANI Françoise	BACTERIOLOGIE-VIROLOGIE ; HYGIENE HOSPITALIERE	Médecine
MARCHAIS Véronique	BACTERIOLOGIE-VIROLOGIE	Pharmacie
MARTIN Ludovic	DERMATO-VENEREOLOGIE	Médecine
MAY-PANLOUP Pascale	BIOLOGIE ET MEDECINE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA REPRODUCTION	Médecine
MENEI Philippe	NEUROCHIRURGIE	Médecine
MERCAT Alain	REANIMATION	Médecine
PAPON Nicolas	PARASITOLOGIE ET MYCOLOGIE MEDICALE	Pharmacie
PASSIRANI Catherine	CHIMIE GENERALE	Pharmacie
PELLIER Isabelle	PEDIATRIE	Médecine
PETIT Audrey	MEDECINE ET SANTE AU TRAVAIL	Médecine
PICQUET Jean	CHIRURGIE VASCULAIRE ; MEDECINE VASCULAIRE	Médecine
PODEVIN Guillaume	CHIRURGIE INFANTILE	Médecine
PROCACCIO Vincent	GENETIQUE	Médecine
PRUNIER Delphine	BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLECULAIRE	Médecine
PRUNIER Fabrice	CARDIOLOGIE	Médecine
RAMOND-ROQUIN Aline	MEDECINE GENERALE	Médecine
REYNIER Pascal	BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLECULAIRE	Médecine
RICHARD Isabelle	MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION	Médecine
RICHOMME Pascal	PHARMACOGNOSIE	Pharmacie
RODIEN Patrice	ENDOCRINOLOGIE, DIABETE ET MALADIES METABOLIQUES	Médecine
ROQUELAURE Yves	MEDECINE ET SANTE AU TRAVAIL	Médecine
ROUGE-MAILLART Clotilde	MEDECINE LEGALE ET DROIT DE LA SANTE	Médecine
ROUSSEAU Audrey	ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES	Médecine
ROUSSEAU Pascal	CHIRURGIE PLASTIQUE, RECONSTRUCTRICE ET ESTHETIQUE	Médecine
ROUSSELET Marie-Christine	ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES	Médecine
ROY Pierre-Marie	MEDECINE D'URGENCE	Médecine
SAULNIER Patrick	BIOPHYSIQUE ET BIOSTATISTIQUES	Pharmacie
SERAPHIN Denis	CHIMIE ORGANIQUE	Pharmacie
SCHMIDT Aline	HEMATOLOGIE ; TRANSFUSION	Médecine
TESSIER-CAZENEUVE Christine	MEDECINE GENERALE	Médecine
TRZEPIZUR Wojciech	PNEUMOLOGIE	Médecine
UGO Valérie	HEMATOLOGIE ; TRANSFUSION	Médecine
URBAN Thierry	PNEUMOLOGIE	Médecine
VAN BOGAERT Patrick	PEDIATRIE	Médecine
VENARA Aurélien	CHIRURGIE VISCERALE ET DIGESTIVE	Médecine
VENIER-JULIENNE Marie-Claire	PHARMACOTECHNIE	Pharmacie
VERNY Christophe	NEUROLOGIE	Médecine
WILLOTEAUX Serge	RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE	Médecine

MAÎTRES DE CONFÉRENCES

BAGLIN Isabelle	CHIMIE THERAPEUTIQUE	Pharmacie
BASTIAT Guillaume	BIOPHYSIQUE ET BIOSTATISTIQUES	Pharmacie
BEAUVILLAIN Céline	IMMUNOLOGIE	Médecine
BEGUE Cyril	MEDECINE GENERALE	Médecine
BELIZNA Cristina	MEDECINE INTERNE	Médecine
BELONCLE François	REANIMATION	Médecine
BENOIT Jacqueline	PHARMACOLOGIE	Pharmacie
BESSAGUET Flavien	PHYSIOLOGIE PHARMACOLOGIE	Pharmacie
BLANCHET Odile	HEMATOLOGIE ; TRANSFUSION	Médecine
BOISARD Séverine	CHIMIE ANALYTIQUE	Pharmacie
BRIET Claire	ENDOCRINOLOGIE, DIABETE ET MALADIES METABOLIQUES	Médecine
BRIS Céline	BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLECULAIRE	Pharmacie
CAPITAIN Olivier	CANCEROLOGIE ; RADIOTHERAPIE	Médecine
CHAO DE LA BARCA Juan-Manuel	BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLECULAIRE	Médecine
CHEVALIER Sylvie	BIOLOGIE CELLULAIRE	Médecine
COLIN Estelle	GENETIQUE	Médecine
DERBRE Séverine	PHARMACOGNOSIE	Pharmacie
DESHAYES Caroline	BACTERIOLOGIE VIROLOGIE	Pharmacie
DOUILLET Delphine	MEDECINE D'URGENCE	Médecine
FERRE Marc	BIOLOGIE MOLECULAIRE	Médecine
FORTRAT Jacques-Olivier	PHYSIOLOGIE	Médecine
GUELFF Jessica	MEDECINE GENERALE	Médecine
HAMEL Jean-François	BIOSTATISTIQUES, INFORMATIQUE MEDICALE	Médicale
HELESBEUX Jean-Jacques	CHIMIE ORGANIQUE	Pharmacie
HERIVAUX Anaïs	BIOTECHNOLOGIE	Pharmacie
HINDRE François	BIOPHYSIQUE	Médecine
JOUSSET-THULLIER Nathalie	MEDECINE LEGALE ET DROIT DE LA SANTE	Médecine
JUDALET-ILLAND Ghislaine	MEDECINE GENERALE	Médecine
KHIATI Salim	BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLECULAIRE	Médecine
LEGEAY Samuel	PHARMACOCINETIQUE	Pharmacie
LEMEE Jean-Michel	NEUROCHIRURGIE	Médecine
LE RAY-RICHOMME Anne-Marie	PHARMACOGNOSIE	Pharmacie
LEPELTIER Elise	CHIMIE GENERALE	Pharmacie
LETOURNEL Franck	BIOLOGIE CELLULAIRE	Médecine
LUQUE PAZ Damien	HEMATOLOGIE BIOLOGIQUE	Médecine
MABILLEAU Guillaume	HISTOLOGIE, EMBRYOLOGIE ET CYTOGENETIQUE	Médecine
MALLET Sabine	CHIMIE ANALYTIQUE	Pharmacie
MAROT Agnès	PARASITOLOGIE ET MYCOLOGIE MEDICALE	Pharmacie
MESLIER Nicole	PHYSIOLOGIE	Médecine
MIOT Charline	IMMUNOLOGIE	Médecine
MOUILLIE Jean-Marc	PHILOSOPHIE	Médecine
NAIL BILLAUD Sandrine	IMMUNOLOGIE	Pharmacie
PAILHORIES Hélène	BACTERIOLOGIE-VIROLOGIE	Médecine
PAPON Xavier	ANATOMIE	Médecine
PASCO-PAPON Anne	RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE	Médecine
PECH Brigitte	PHARMACOTECHNIE	Pharmacie
PENCHAUD Anne-Laurence	SOCIOLOGIE	Médecine
PIHET Marc	PARASITOLOGIE ET MYCOLOGIE	Médecine
POIROUX Laurent	SCIENCES INFIRMIERES	Médecine
PY Thibaut	MEDECINE GENERALE	Médecine
RINEAU Emmanuel	ANESTHESIOLOGIE REANIMATION	Médecine
RIOU Jérémie	BIOSTATISTIQUE	Pharmacie
RIQUIN Elise	PEDOPSYCHIATRIE ; ADDICTOLOGIE	Médecine

Institutionnellement vôtre :

A Sébastien Faure :

Merci d'avoir accepté de diriger ce travail de thèse, pour vos conseils constructifs et votre réactivité. Votre disponibilité et votre engagement auprès des étudiants angevins nous permettent de devenir des professionnels de santé compétents.

A Matthieu Eveillard :

Merci d'avoir accepté de présider mon jury de thèse et pour l'approche bienveillante que vous adoptez avec tous les étudiants pendant vos enseignements.

A Brigitte Pech :

Merci de faire partie de mon jury de thèse pour clôturer mon cursus. Merci pour l'accompagnement que vous avez offert à tous les étudiants dès notre arrivée en 2ème année et particulièrement à ceux du parcours officinal au sein de la faculté d'Angers.

A Ludwig Gout :

Merci d'avoir accepté de faire partie de mon jury de thèse. Je vous suis reconnaissante pour l'accompagnement que vous m'avez apporté pendant mon stage de 6ème année, ainsi que pour la transmission de vos connaissances, tant sur le plan des compétences professionnelles que sur les valeurs humaines. Vous avez marqué mon parcours professionnel et je vous en remercie chaleureusement.

Professionnellement vôtre :

A Jean-Louis Laffilhe :

Merci de m'avoir accueillie en stage lors de ma 2ème année de pharmacie et de m'avoir fait pleinement découvrir le monde de la pharmacie. Ce fut pour moi un honneur et une chance exceptionnelle d'apprendre avec vous. Merci pour la confiance que vous m'avez accordée. J'espère exercer mon art aussi bien que vous l'avez fait pendant toutes ces années.

A Stéphanie Bézier :

Ta bienveillance, ta douceur et ta rigueur sont une source de motivation pour moi. Merci de m'avoir accompagnée dans mon apprentissage, je suis heureuse de savoir que d'autres étudiants bénéficient de tes compétences.

A Sophie Gasnier-Duparc :

Merci pour la confiance que vous m'accordez depuis le premier jour de notre collaboration. Je suis admirative de l'engagement, la rigueur et la bienveillance dont vous faites preuve au quotidien pour exercer notre métier. Je suis ravie d'avoir intégré votre équipe.

Aux pharmaciens ayant répondu à l'enquête :

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tous les participants de cette enquête. Votre contribution précieuse et votre temps ont été essentiels pour la réalisation de cette thèse. Merci pour votre engagement et votre soutien.

Amicalement vôtre :

À tous mes copains de fac :

Merci pour toutes ces années qui n'auraient jamais été les mêmes sans vous. Merci pour ces moments de joie partagés, pour ces soirées bien arrosées et pour cet esprit familial qui nous rapproche. J'espère que vous réussirons à partager encore de nombreux moments ensemble.

A vous cinq, vous êtes les frères que la vie a décidé de mettre sur mon chemin, ces courts remerciements resteront insuffisants au regard de tout ce que vous m'apportez.

À Léo :

Ta détermination est admirable, et je n'ai aucun doute que tu réussiras à accomplir tout ce que tu choisis d'entreprendre dans ta vie. Merci d'avoir toujours été là, répondant présent sans même réaliser à quel point ton soutien a parfois été crucial pour moi. Je te souhaite tout le bonheur du monde.

À Mathis :

J'espère que ta bonne humeur sera éternelle. Sous tes grands airs de caïd, ta bienveillance, ton écoute et ta sensibilité font de toi une personne attentionnée. Merci pour ces rires et ces fêtes. Je vous souhaite de vivre de très belles choses avec Cams.

À Léandre :

Merci pour toutes ces aventures, et ô combien elles ont marqué nos années d'étudiants! N'arrête jamais de rêver, ton âme d'enfant et tes bonnes idées font partie de ton charme. Je suis heureuse de te savoir partager ta vie avec Anne-Astrid, je sais qu'elle sera toujours là pour mettre la dose nécessaire de paillettes dans ta vie.

À Craig :

On sait tous que sous cette personnalité incroyablement drôle tu es doté d'une profonde gentillesse et d'une humanité immense qu'Angèle a su percer mieux que personne. Tu n'as pas les idées les plus brillantes mais qu'est-ce que tu nous fais rire ! Ne change jamais, nous sommes si chanceux de t'avoir à nos côtés. Vous méritez tous les deux d'avoir une vie remplie de bonheur.

À Alex :

L'équipe ne serait pas au complet sans toi. Ta spontanéité fait de toi quelqu'un de droit et de fidèle. Ton audace nous surprendra toujours, l'homme le plus rapide des pistes, qui l'eût cru ! À bientôt au bord de la Loire.

À Albane :

Mon futur médecin. J'admire tes valeurs humaines, tes qualités et ton parcours de vie. Je suis reconnaissante d'avoir pu partager mon quotidien avec toi durant ces années de colocation. Ton écoute, ta patience et ton abnégation m'ont permis de traverser les phases difficiles de ma vie durant cette période. J'estime beaucoup la relation que nous avons, je chéris chaque souvenir et j'ai hâte que nous nous en créions de nouveaux.

À Anne :

Nos chemins se sont éloignés ces dernières années mais j'espère qu'ils se recroiseront un jour. Je n'oublierai jamais nos nombreux échanges sincères. Grâce à toi, j'ai appris à me découvrir et à devenir une meilleure version de moi-même chaque jour. Ton influence positive a profondément marqué ma vie et m'a aidée à développer la confiance en moi et la résilience nécessaire pour affronter les défis. Je te souhaite une vie remplie d'amour, de réussite et de moments joyeux.

À toute la troupe de La Licorne,

Merci pour votre bonne humeur à toute épreuve, merci pour ces challenges, merci pour votre accompagnement dans tout ce processus chacune à votre manière. Je nous souhaite à toutes de longues balades et des randonnées ensoleillées !

À Cécile Paffrath :

Merci, notre super coach. La détermination dont tu fais preuve tous les jours m'impressionne. Ton accompagnement bienveillant depuis toutes ces années m'a permis de prendre confiance en moi. Tu es le pilier sur lequel nous pouvons tous compter, celui qui a fait la différence ce 28 juillet 2023. Merci pour les leçons de vie, je sais que tes bonnes idées ne manqueront jamais et j'ai hâte de partager cette nouvelle aventure à tes côtés !

À Camille :

Merci pour ton accompagnement sur ce travail. Le chemin a été long et je te suis reconnaissante de m'avoir toujours encouragée. Notre amitié est précieuse à mes yeux, je sais que tu comprendras toujours mes états d'âme mieux que personne. Merci infiniment pour ces bons moments, ces grandes discussions et à toutes nos aventures futures !

Personnellement vôtre :

À vous, Maman & Papa : Nous vous serons éternellement reconnaissantes pour tout ce que vous avez fait pour nous. Élever quatre enfants avec tant d'amour et de dévouement a nécessité des sacrifices énormes, et nous sommes profondément conscientes de tout ce que vous avez fait pour nous offrir cette vie. Votre capacité à toujours placer notre bien-être en priorité nous ont offert des opportunités incroyables. Vous nous avez inculqué des valeurs essentielles telles que le respect, l'honnêteté et la persévérance, et vous nous avez montré par l'exemple la valeur du travail acharné et de la détermination. L'esprit de famille que vous avez cultivé est un héritage précieux qui nous lie profondément les unes aux autres. J'espère vous rendre fière, je vous aime.

Papa, tu es un exemple de détermination, d'ambition et de persévérance. La communication n'a pas toujours été simple entre nous, mais je suis convaincue qu'aujourd'hui je te dois de connaître la valeur des choses et l'importance du travail. Grâce à toi, j'ai appris que l'effort et la ténacité sont essentiels pour réussir dans la vie.

Maman, merci pour toutes les valeurs humaines que tu véhicules. Ton altruisme, ta générosité et ta dévotion sont sans faille. Tu es si forte, tout en douceur. Tu m'as appris l'importance de la compassion, de la patience et de l'empathie. Je suis heureuse de te voir prendre (enfin) du temps pour toi et pour ceux que tu aimes. Merci de toujours faire le meilleur pour nous, de nous soutenir sans condition et de nous aimer inconditionnellement. Je souhaite incarner les mêmes valeurs tout au long de ma vie.

À mes sœurs :

Je vous aime toutes profondément et je suis immensément reconnaissante pour tout ce que vous m'apportez. Vous avez chacune contribué à ma vie de manière unique et précieuse.

Stéphanie, nos tempéraments nous ont souvent mis à rude épreuve. Ta force et ta résilience sont une source d'inspiration pour moi. Ta détermination et ton courage m'ont toujours impressionnée. Tu n'y es pas pour rien si aujourd'hui je deviens pharmacien ! Je suis fière de t'avoir comme sœur.

Chloé, notre passion pour l'équitation nous a permis de vivre des moments que je chérirai pour toujours. Ces moments partagés ont non seulement renforcé notre lien, mais m'ont aussi appris des leçons précieuses sur la résilience et la patience. Merci de toujours être là pour m'écouter attentivement dès que j'en ressens le besoin. Je suis reconnaissante d'avoir une sœur aussi attentionnée et aimante que toi.

Anaïs, merci pour ta joie de vivre et pour ton esprit d'aventure qui nous ont permis de vivre de belles expériences ! La maison restera toujours notre refuge préféré, un lieu de retrouvailles où nous pouvons nous remémorer nos souvenirs d'enfance et créer de nouveaux souvenirs ensemble. Je suis chanceuse de t'avoir comme sœur et je te souhaite de continuer à toujours voir les choses merveilleuses de la vie.

A Maëva, Gaspard & Alix :

Les petits explorateurs ! Votre présence nous rappelle que les petits bonheurs de la vie sont ceux que nous devons chérir le plus. Sachez que je répondrai toujours présente pour vous.

À Papi Michel et Mamie Yo :

L'harmonie familiale que vous nous transmettez est immuable. Grâce à vous, j'ai appris à toujours partager avec mon prochain, à ne jamais porter de jugement hâtif, et que la vie nous réserve des choses bien plus grandes que nous. Votre générosité et votre amour sont des exemples à suivre.

À Papi Claude et Mamie Annie :

Merci d'avoir été des grands-parents si présents pendant toute notre enfance. Ces dernières années prouvent que rien ne peut détruire l'esprit de famille que nous avons créé.

À Elliott :

Merci d'être là depuis le début, dans les bons moments comme dans les plus difficiles. Ta patience, ton calme et ta sérénité m'ont souvent permis de retrouver mon équilibre dans les moments de doute. Tu ne m'as jamais jugée et tu as toujours été présent lorsque j'avais besoin de toi. Ta présence constante et rassurante a été un pilier sur lequel je pouvais toujours compter. Je suis soulagée de finir ce travail et il est temps de profiter pleinement de notre nouvelle vie tous les deux ! Merci pour tout ce que tu as fait et continues de faire pour moi. Je t'aime.

Et enfin à moi-même :

Parce que l'aboutissement de ce travail doit me prouver qu'il est temps de me faire confiance, que j'ai connu des périodes de froids et longues années arides mais que l'amour, la lumière et la joie ne doivent plus jamais me quitter. Et de toujours me souvenir que « *Rien n'est plus imminent que l'impossible.* »

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT.....	2
LISTE DES ENSEIGNANTS DE LA FACULTE DE SANTE D'ANGERS.....	4
REMERCIEMENTS	8
SOMMAIRE.....	16
LISTE DES ABREVIATIONS.....	18
TABLES DES ILLUSTRATIONS	19
INTRODUCTION	20
MATERIEL ET METHODE	27
DESCRIPTIF DE L'ETUDE	27
OBJECTIF DE L'ETUDE	27
CHOIX DES METHODES D'ETUDE	27
CHOIX ET RECRUTEMENT DE LA POPULATION.....	28
<i>Population cible.....</i>	28
<i>Recrutement de l'échantillon pour la réalisation des entretiens.....</i>	28
LA REALISATION DES ENTRETIENS	28
LE GUIDE D'ENTRETIEN	29
METHODE DE DESCRIPTION	29
RESULTATS	30
DESCRIPTION DE LA POPULATION.....	30
CARACTERISTIQUES DES PARTICIPANTS.....	30
CARACTERISTIQUES DES ENTRETIENS	31
ANALYSE DES DONNEES	32
ÉVALUATION DE L'OFFRE ET LA DEMANDE.....	32
PLACE DU PHARMACIEN.....	33
AMELIORATION DE LA PRISE EN CHARGE.....	36
PERSPECTIVES.....	38
DISCUSSION.....	41
ÉVALUATION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE	41
<i>Contraception.....</i>	41

<i>Reproduction</i>	43
<i>Les maladies sexuellement transmissibles</i>	44
<i>Confort intime / Bien-être</i>	46
<i>Ménopause</i>	47
<i>Dysfonctionnement érectile</i>	48
<i>Vaccination</i>	48
PLACE DU PHARMACIEN	50
LES PRINCIPALES AMELIORATIONS DE PRISE EN CHARGE	52
<i>Contraception & Contraception d'urgence</i>	52
<i>Les infections sexuellement transmissibles</i>	54
ATOUTS ET COMPETENCES DES PHARMACIENS	55
PERSPECTIVES	57
FORCES ET LIMITES DE L'ETUDE	63
CONCLUSION	64
ANNEXES	65
ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF POUR LA REALISATION DES ENTRETIENS DANS LE CADRE DE L'ENQUETE QUALITATIVE.....	65
BIBLIOGRAPHIE	67
TABLE DES MATIERES	75
RESUME	77

LISTE DES ABREVIATIONS

AMP	Assistance médicale à la procréation
ARV	Antirétroviraux
CeGIDD	Centre gratuit d'informations, de dépistage et de diagnostic
CPTS	Communauté professionnelle territoriale de santé
CU	Contraception d'urgence
DIU	Dispositif intra-utérin
DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
ESP	Équipe de soin primaire
ETP	Éducation thérapeutique du patient
FIV	Fécondation in vitro
GHT49	Groupement hospitalier du territoire de Maine-et-Loire (49)
HAS	Haute autorité de santé
HPST	Hôpital, patients, santé, territoire
IMG	Interruption médicale de grossesse
IST	Infection sexuellement transmissible
IVG	Interruption volontaire de grossesse
MSP	Maison de santé pluriprofessionnelle
OMS	Organisation mondiale de la Santé
PMA	Procréation médicale assistée
PrEP	Prophylaxie préexposition
PTME	Prévention transmission de la mère à l'enfant
PUI	Pharmacie à usage intérieur
SFPC	Société française de pharmacie clinique
SNS	Stratégie nationale de la santé
SNSS	Stratégie nationale de santé sexuelle
TPE	Traitemen post-exposition
TROD	Test rapide d'orientation direct
UNCAM	Union nationale des caisses d'assurance maladie
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

TABLES DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Les six axes de la stratégie nationale de santé sexuelle

Figure 2 : Résumé des caractéristiques des répondants

Figure 3 : Représentation graphique des thématiques appartenant à la santé sexuelle selon les pharmaciens interrogés.

Figure 4 : Représentation graphique des professionnels gravitant autour de la santé sexuelle selon les pharmaciens interrogés.

Figure 5 : Représentation graphiques des atouts du pharmaciens d'officine selon les répondants à l'enquête.

INTRODUCTION

Le concept de santé sexuelle est institutionnalisé dans les années 1970. Visant d'abord à définir un état de santé physique, c'est en 2006 que l'OMS inscrira dans sa définition le bien-être psychique.

Elle est aujourd'hui définie dans le monde comme :

« ...un état de bien-être physique, mental et social eu égard à la sexualité, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie, de dysfonctionnement ou d'infirmité. La santé sexuelle s'entend comme une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que comme la possibilité de vivre des expériences sexuelles agréables et sûres, exemptes de coercition, de discrimination et de violence. Pour que la santé sexuelle soit assurée et protégée, les droits sexuels de toutes les personnes doivent être respectés, protégés et appliqués » (1)

En France, l'approche de la santé sexuelle a évolué au fil des années, reflétant des changements dans les normes sociales, les politiques de santé, et les avancées scientifiques. Cette introduction vise à dresser un état de l'art sur la santé sexuelle en France, mettant en lumière les principaux enjeux, les stratégies de prévention et de prise en charge, ainsi que les défis actuels et futurs.

Historiquement, la santé sexuelle en France a été principalement abordée sous l'angle de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles (IST) à la suite de l'épidémie du VIH/sida dans la deuxième moitié des années 80. (2) La fin du XXème siècle est marquée par d'importantes campagnes de sensibilisation et de prévention ainsi que par le développement de traitements antirétroviraux révolutionnaires, changeant radicalement la prise en charge du VIH/sida. Les premiers traitements encourageants apparaissent en février 1996 en associant trois médicaments : c'est le début des trithérapies. En 2015 il existe plus de vingt antirétroviraux (ARV), et 20ans après leurs découvertes la trithérapie a sauvé des millions de personnes dans le monde. (3) S'il peut

toucher n'importe qui, la diffusion du VIH dans certains groupes notamment les personnes homosexuelles masculines et les usagers de drogues par voie intraveineuse n'a fait qu'accroître certaines inégalités. Les mesures préventives se basent sur la limitation de propagation du virus : utilisation du préservatif, limitation du nombre de partenaires, utilisation de matériel injectable à usage unique etc. En 2016, la France autorise l'utilisation des antirétroviraux pour les personnes séronégatives mais exposées à un risque VIH. Cette mesure vient élargir l'utilisation à titre préventif déjà en place pour limiter la transmission materno-fœtale (PTME) ou à la suite d'une exposition au VIH : traitement post-exposition (TPE). (4)(23) En France près de 6 000 nouvelles contaminations sont recensées chaque année. (5) Deux cas de guérisons ont été identifiés dans le monde, un patient en 2007 et un autre en 2017 à la suite d'un protocole très spécifique de greffe de cellules souches ayant une mutation génétique qui inhiberait la prolifération du virus. (6) La recherche continue mais s'il n'existe à ce jour aucun traitement curatif, la prévention reste indispensable ! (7) La lutte contre la prolifération du virus passe aussi par le dépistage : en effet 25 000 personnes seraient porteuses du virus sans le savoir et participeraient à sa transmission. Depuis le 1^{er} janvier 2022 il est possible de faire un test de dépistage du VIH sans ordonnance, sans rendez-vous et sans avance de frais. Pour les personnes mineures ou celles souhaitant garder l'anonymat, le test peut être réalisé dans un Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD). (24)

Parallèlement, la contraception et l'éducation sexuelle ont fait l'objet d'une attention accrue, visant à réduire les grossesses non désirées et à promouvoir une sexualité responsable.

La première pilule hormonale est développée il y a soixante-dix ans en 1956. Le 28 décembre 1967 est votée la loi Neuwirth – du nom de celui qui l'a portée – légalisant l'utilisation de la contraception en France permettant ainsi aux femmes de maîtriser leur fécondité et de se protéger d'une grossesse non-désirée. Il s'agit d'une véritable révolution dans la vie sexuelle des Français. Il faudra néanmoins attendre sept ans pour que la contraception soit véritablement libéralisée, en décembre 1974 elle obtient le

remboursement par la Sécurité Sociale réduisant ainsi les inégalités d'accès. (8) Aujourd'hui on ne dénombre pas moins de quinze moyens de contraceptions qui peuvent plus ou moins s'associer parmi différentes catégories : les moyens de contraception dits hormonaux (ex : pilules hormonales, DIU), mécaniques (ex : préservatifs masculins, anneaux vaginaux), naturels (ex : abstinence, retrait) ou encore définitif (ex : stérilisation). (11) Depuis le début des années 2000, l'accès à la contraception en France a significativement progressé à travers différentes mesures :

- En 2006, le gouvernement a lancé une initiative pour installer des distributeurs de préservatifs dans les collèges et lycées. (17)
- En 2009, les compétences des sage-femmes ont été élargies pour inclure les consultations de contraception et le suivi gynécologique de femmes en bonne santé. (12)
- En 2012, les pharmaciens et infirmiers ont obtenu l'autorisation de renouveler les prescriptions contraceptives sous certaines conditions. (13)
- En 2013, les mineures ont accès gratuitement et de manière anonyme à la contraception (18)
- En 2018, l'assurance maladie a commencé à rembourser à hauteur de 65% deux marques de préservatifs masculins sur prescription médicale, pour tous les âges. (16)
- En 2022, la prise en charge par l'assurance maladie a été étendue pour couvrir à 100% les coûts de la contraception et des actes associés (consultations, analyses) pour les jeunes femmes de 12 à 25 ans. (14)
- En 2023, la distribution en pharmacie de préservatifs masculins pris en charge par l'assurance maladie a été étendue à tous les jeunes de moins de 26 ans. (15)
- En 2024, l'assurance maladie a inclue deux marques de préservatifs féminins dans ses remboursements pour les moins de 26 ans. (15)

Ces moyens sont utilisés à titre préventif, cependant, dans les cas où une femme est enceinte et choisit de ne pas mener sa grossesse à terme, elle peut opter pour une interruption volontaire de grossesse (IVG), qui diffère de l'interruption médicale de grossesse (IMG), qui est pratiquée pour des raisons médicales affectant la santé de la mère ou de l'enfant. Adoptée le 17 janvier 1975 grâce à l'impulsion de Simone Veil, la

loi légalisant l'interruption volontaire de grossesse marque un tournant pour les droits des femmes en France, s'inscrivant dans une démarche à la fois féministe et de santé publique.(9) Alors que ce droit est questionné dans plusieurs pays, la France franchit un pas historique le 4 mars 2024 en devenant le premier pays à inscrire dans sa constitution le droit fondamental des femmes à l'accès à l'interruption volontaire de grossesse, affirmant ainsi leur liberté de choix.(10) Suite à la légalisation de l'avortement une autre méthode d' « urgence » se développe en France, la pilule du lendemain obtient sa mise sur le marché en 1999. (19) En 2002, elle peut être délivrée en pharmacie sans ordonnance et gratuitement pour les jeunes filles mineures. 20 ans plus tard elle devient accessible pour toutes personnes en pharmacie et prise en charge à 100% par l'assurance maladie. (20) Aujourd'hui, elle est désignée sous le terme de "contraception d'urgence" pour éviter toute confusion avec la notion de lendemain, car selon le type de pilule, la prise peut être effectuée jusqu'à 72 heures pour la Norlevo® et jusqu'à 120 heures pour Ellaone®. Une troisième méthode d'urgence non-hormonale existe : le dispositif intra-utérin (DIU) au cuivre s'il est posé dans les 120 heures (soit 5 jours) après le rapport à risque. Moins connu car plus complexe à mettre en œuvre il constitue la méthode de contraception d'urgence la plus efficace. Ce dispositif est accessible seulement avec une prescription ce qui nécessite d'avoir eu une consultation médicale au préalable ce qui peut retarder la prise en charge. L'avantage est qu'une fois en place il devient une méthode de contraception durable pendant cinq ans. (21)

Les progrès significatifs se multiplient en santé sexuelle, et pour cela il est crucial que la population soit en mesure de prendre des décisions éclairées pour sa santé. Ces avancées doivent être intégrées dans un programme d'éducation à la sexualité plus vaste, visant à informer et à autonomiser les individus dans leur compréhension des enjeux liés à la santé sexuelle. En 2001, l'éducation à la sexualité est intégrée dans le Code de l'éducation nationale. Basée sur les valeurs humanistes telles que la liberté, l'égalité, la tolérance et le respect de soi et des autres, cette éducation est adaptée en fonction de l'âge et doit être dispensée à raison de trois séances annuelles dans les écoles, les collèges et les lycées. (22)

L'éducation à la sexualité se trouve à l'intersection de plusieurs domaines : le champ biologique, incluant l'anatomie, la physiologie, la reproduction, la contraception, et la prévention des infections sexuellement transmissibles et du VIH-sida ; le champ psycho-émotionnel, abordant l'estime de soi, les compétences psychosociales, les relations interpersonnelles, les émotions, et les échanges entre jeunes, dans le respect de leur intimité ; ainsi que le champ juridique et social, visant à sensibiliser sur les questions sociétales, les droits et devoirs, les dangers des outils numériques et des réseaux sociaux, les violences sexistes et sexuelles, et l'égalité femmes-hommes. (22) Ces différentes dimensions enrichissent la perspective de la santé sexuelle en France en combinant les approches médicales et psychologiques.

La santé sexuelle représente un enjeu de santé publique majeur. L'intégration de celle-ci dans les politiques publiques françaises se manifeste à travers divers programmes. La Stratégie Nationale de Santé (SNS) fixe les priorités du gouvernement en matière de santé pour une durée de cinq ans. C'est en 2017 qu'est instituée en France la première Stratégie Nationale de Santé Sexuelle (SNSS) destinée à s'appliquer jusqu'à 2030 et visant à promouvoir le développement de politiques publiques englobant l'éducation sexuelle, la santé reproductive, ainsi que la prévention et le dépistage des infections sexuellement transmissibles et du VIH. La SNSS s'inscrit en cohérence avec les objectifs de la SNS. Elle comporte six axes décrit dans la Figure 1. Pour répondre à ces objectifs, des feuilles de routes pluriannuelles sont rédigées, 2018-2020 puis 2021-2024 (25), afin de faciliter la mise en place d'actions au niveau national ou régional.

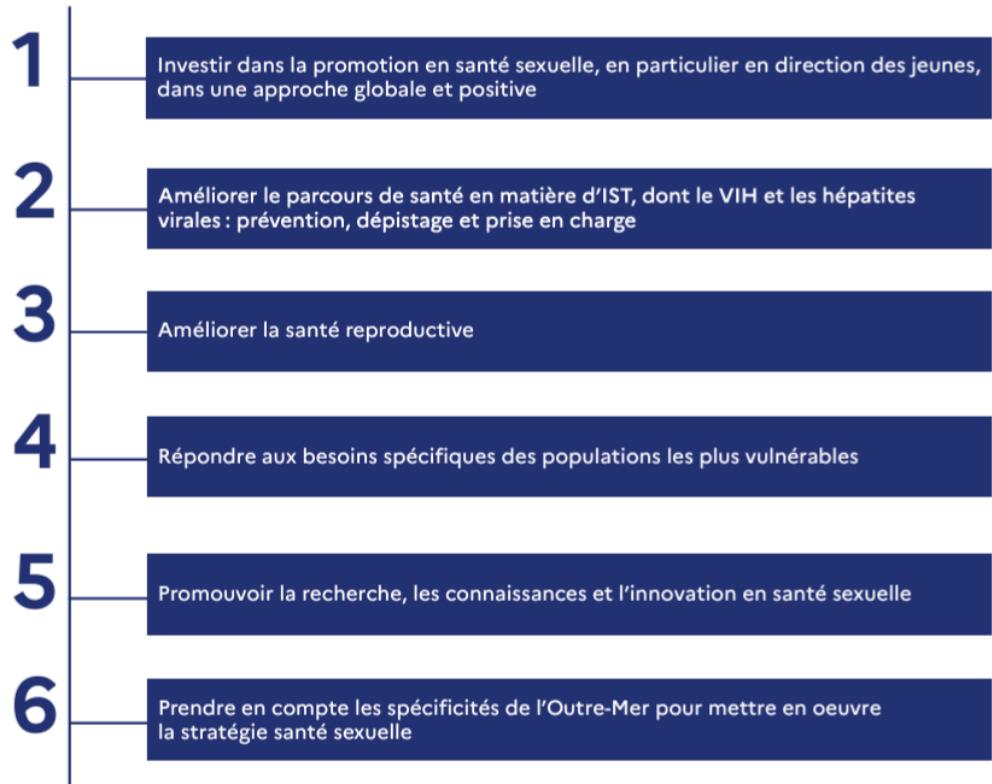


Figure 1 : Les six axes de la stratégie nationale de santé sexuelle (25)

En 2018, le service sanitaire a été lancé pour près de 45 000 étudiants en santé répondant ainsi au besoin d'éducation à la santé auprès des jeunes et de contribuer à la formation des futurs professionnels de santé sur le thème prioritaire de santé sexuelle et reproductive. (25) C'est grâce à ce dispositif mis en place précocement à la faculté de pharmacie d'Angers que je me suis intéressée à la santé sexuelle en France et particulièrement à l'éducation à la sexualité chez les jeunes. Depuis quelques années, les pratiques sexuelles ont connu d'importantes évolutions. On observe une augmentation du nombre de partenaires, du nombre d'infections sexuellement transmissibles (IST), ainsi que du recours à la contraception d'urgence. (26) Ces changements surviennent malgré une succession de campagnes de prévention et une extension de la prise en charge des soins liés à la santé sexuelle et malgré la disponibilité d'une multitude d'informations accessibles en ligne, les patients restent insuffisamment informés des risques et des offres de soins disponibles. Ce constat interpelle sur le rôle que le pharmacien d'officine, grâce à ses connaissances spécialisées et à sa proximité

avec le public, peut jouer pour améliorer cette situation. (27) En effet, en tant que professionnel de santé de premier recours, le pharmacien a l'opportunité d'initier des dialogues ouverts et informatifs, de déconstruire les mythes entourant la santé sexuelle, et de guider les jeunes vers des choix éclairés et responsables.

Cette situation soulève des questions importantes : pourquoi ces tendances persistent-elles et comment le pharmacien d'officine peut-il jouer un rôle actif dans ce contexte ?

Cette étude s'inscrit dans un contexte où l'implication du pharmacien dans ce secteur connaît une évolution notable. Les pharmacies sont devenues des points de référence pour la délivrance de contraceptifs, la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) et la promotion d'une sexualité saine. Ainsi, par leurs actions, les pharmaciens d'officine peuvent jouer un rôle déterminant, contribuant ainsi de manière significative à la santé publique et au bien-être de la société. Cependant, il est impératif de comprendre comment les pharmaciens perçoivent leur rôle dans ce domaine en évolution, ainsi que les nouveaux défis auxquels ils sont confrontés.

L'objectif de cette enquête est d'interroger les pharmaciens sur leur perception du rôle du pharmacien d'officine dans la gestion de la santé sexuelle des patients en établissant un état des lieux de leurs pratiques actuelles et de discuter des perspectives à venir.

MATERIEL ET METHODE

DESCRIPTIF DE L'ETUDE

Objectif de l'étude

L'objectif principal de cette étude est de recueillir la position des pharmaciens d'officine quant à leur place dans le parcours de santé sexuelle de leurs patients. En parallèle, il sera intéressant de recueillir leurs suggestions d'améliorations afin de proposer des outils pertinents pour leur pratique.

Choix des méthodes d'étude

Pour répondre aux objectifs il a été déterminé qu'une étude qualitative serait la méthode la plus appropriée. Cette enquête cible les pharmaciens exerçant en officine.

La méthode qualitative est particulièrement appropriée dans les situations subjectives, qu'il est difficile de quantifier et s'avère utile dans des contextes nouveaux ou complexes en permettant de développer des hypothèses. (30)

L'enquête se déroulera sous forme d'entretiens destinés à recueillir des données détaillées et approfondies. Bien que le nombre d'entretien puisse être limité, la qualité des échanges sera enrichie par l'utilisation de questions ouvertes, favorisant une approche inductive.

Choix et recrutement de la population

Pour réaliser des entretiens, une population cible a été définie.

Population cible

La population ciblée pour cette étude doit répondre à deux critères principaux : posséder un diplôme en pharmacie et exercer dans une officine située en Anjou.

Cette région a été choisie afin de collecter des données auprès de professionnels bénéficiant d'offres de services similaires sur le même territoire.

Recrutement de l'échantillon pour la réalisation des entretiens

Le recrutement de l'échantillon a été réalisé par téléphone. Après avoir identifié les pharmacies correspondant à la population cible, l'investigateur a procédé à un tirage au sort en utilisant le logiciel Excel®.

La sélection aléatoire a été organisée de manière à inclure deux pharmacies situées dans le centre d'Angers, deux dans la première couronne périurbaine, et deux dans la deuxième couronne.

Une fois une pharmacie sélectionnée pour participer à l'enquête, le choix était libre pour la structure de choisir si le répondant serait le pharmacien adjoint ou le titulaire de l'officine.

Au total, six pharmacies ont été contactées pour cette étude.

La réalisation des entretiens

Les entretiens se sont déroulés du 01/05/2023 au 31/05/2023. En accord avec les pharmaciens participant à l'étude l'investigateur a pu enregistrer via un dictaphone l'entièreté de l'entretien pour faciliter l'utilisation des données. L'investigateur a été le même pour tous les entretiens.

Le guide d'entretien

La création d'un questionnaire semi-dirigé a été rédigé afin de cibler les besoins de l'enquête et faciliter les échanges entre l'investigateur et les professionnels. (cf *Annexe 1*)

Le questionnaire a été créé avec 5 sous-parties :

1. Caractéristiques du participant et de son officine
2. Évaluation de l'offre et de la demande
3. Place du pharmacien
4. Amélioration de la prise en charge
5. Perspectives

Chaque sous partie est constituée de questions initiales qui permettaient d'ouvrir la discussion autour d'une thématique et des questions de relances avaient été rédigées si besoin pour orienter davantage les professionnels au cours de l'entretien.

Méthode de description

Chaque entretien a été retranscrit au mot près, dans son intégralité à l'aide du logiciel de traitement de texte Word®. Tous les entretiens ont été anonymisés, de manière qu'aucune donnée identifiable ne soit présente sur la retranscription écrite.

L'analyse thématique des données a été effectuée sur la totalité du verbatim. Celles-ci ont été analysées selon une méthode inductive. En ce qui concerne le pharmacien qui a souhaité répondre par e-mail, il est à noter que ses réponses n'étaient pas exhaustives pour toutes les questions posées. De plus, il n'a pas exprimé le souhait d'être recontacté pour un échange supplémentaire avec l'investigateur. En raison de l'insuffisance d'informations fournies, ses réponses ne peuvent malheureusement pas être prises en compte dans l'analyse et l'interprétation des résultats de l'étude.

RESULTATS

La santé sexuelle, intégrant sexualité et santé reproductive, est une préoccupation universelle impliquant information, questionnement et soins adaptés, variés selon l'âge et le genre. (28)

Le pharmacien joue un rôle clé dans la promotion d'une santé sexuelle basée sur trois critères essentiels : la liberté de choix en matière de sexualité, la satisfaction émotionnelle dans les relations sociales, et la sécurité personnelle et celle des partenaires.

Ainsi, il est crucial que le pharmacien soit apte à aborder ces aspects lors de l'accueil et du conseil des patients en pharmacie.

DESCRIPTION DE LA POPULATION

Caractéristiques des participants

Sur les 6 pharmacies contactées : 5 ont acceptés de répondre à l'enquête et un pharmacien a décliné par manque de temps.

Le début de l'entretien était consacré à l'établissement du profil des répondants et de la structure où ils exercent. Pour cela, des questions fermées ont été posées concernant le sexe, leurs temps d'expérience professionnel, le secteur d'activité, le type de patientèle, et si l'officine fait partie d'une structure de soins coordonnés. (Figure 2)

Anonymat	Genre	Diplôme	Secteur d'activité	Type de patientèle	Structure coordonnée	Durée de l'entretien
P1	Homme	10-20ans	Péri-urbaine	Régulière <40 ans	/	11'04
P2	Femme	10-20ans	Centre-ville	Régulière 20-30ans	MSP	12'13
P3	Femme	10-20ans	Péri-urbaine	Régulière Tout âge	MSP	15'42
P4	Femme	10-20ans	Péri-urbaine	Régulière 20-60ans	/	15'27
P5	Homme	<5ans	Centre-ville	Habitués 55ans	/	0'

Figure 2 : Résumé des caractéristiques des répondants

Caractéristiques des entretiens

La réalisation des entretiens a eu lieu de façon individuelle.

Sur l'échantillon de la population cible, un total de cinq réponses ont été recueillies : deux lors d'entretiens à distance, deux lors d'entretiens en personne, et un pharmacien a préféré répondre par e-mail.

Avant chaque entretien, l'enquêteur s'est présenté ainsi que l'étude et ses objectifs. Les entretiens ont été enregistrés via un dictaphone afin de garantir l'anonymat des participants.

La durée moyenne des entretiens était de 13 minutes et 56 secondes. Le plus court a duré 11 minutes et 04 secondes, tandis que le plus long s'est étendu sur 15 minutes et 42 secondes. (Figure 2)

ANALYSE DES DONNEES

Évaluation de l'offre et la demande

La section comportait trois questions afin d'identifier les grandes thématiques de la santé sexuelle par le pharmacien et de d'évaluer les besoins de sa patientèle.

À la question « *qu'entendez-vous par Santé Sexuelle ?* », les pharmaciens ont donné entre 1 et 5 thématiques. (Figure 3)

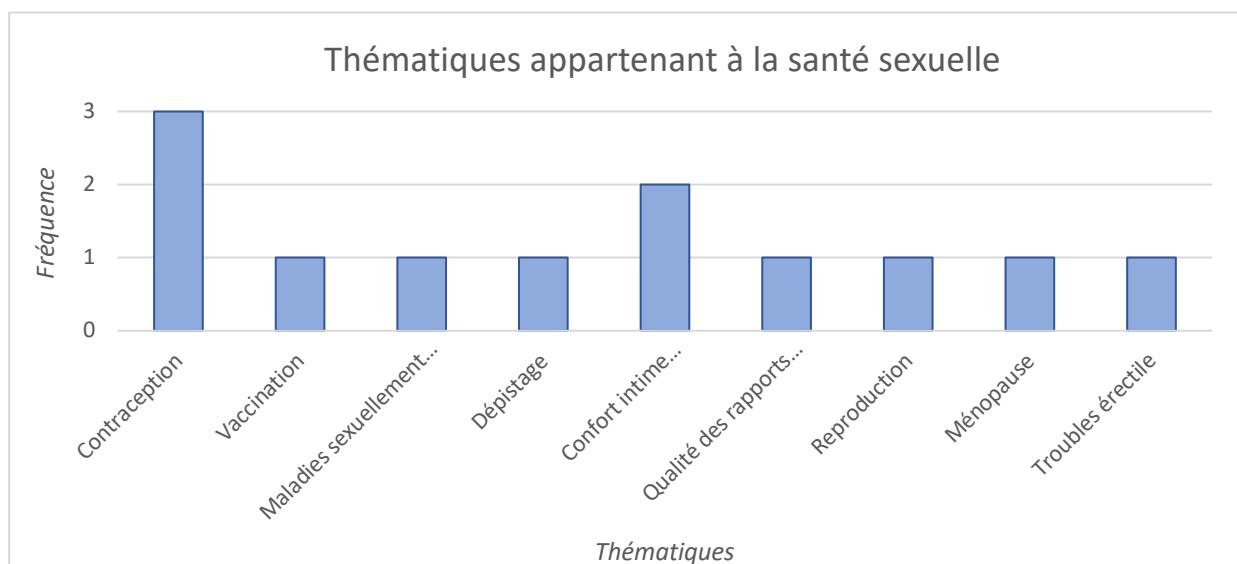


Figure 3 : Représentation graphique des thématiques appartenant à la santé sexuelle selon les pharmaciens interrogés.

En réponse à la question « *À quelle fréquence êtes-vous sollicités pour des demandes autour de la santé sexuelle ?* » tous les pharmaciens ont affirmé recevoir au moins une demande par jour concernant la santé sexuelle de leurs patients, et 3 d'entre eux ont indiqué que ces demandes étaient en hausse.

Les questions relatives à la santé sexuelle englobent une diversité de sujets internes, avec des demandes variées au comptoir de la pharmacie chaque jour. À la

question « *Comment votre équipe répond-elle aux besoins des patients ?* », pour la moitié des pharmaciens interrogés il est impératif de traiter ces demandes avec une « *discréction* » particulière (P1, P3), et c'est pourquoi ils dirigent les patients vers la « *salle de confidentialité* » (P1, P3). En interne, les équipes bénéficient d'accès à des « *formations* » (P1, P2) et à des « *procédures disponibles* » (P2). En ce qui concerne la délivrance de la contraception d'urgence ou des préservatifs pris en charge, un pharmacien exprime le désir d'introduire des « *mini-entretiens lors de la dispensation* ». Il cite notamment la prise en charge d'une demande de contraception d'urgence en mettant en avant l'importance de « *poser les bonnes questions* » pour personnaliser la prise en charge, permettant ainsi de « *délivrer la bonne molécule* », d'*« orienter si besoin* » et même de sensibiliser aux risques liés à cette thématique, en soulignant l'existence de mesures préventives telles que la « *vaccination Gardasil* » (P3).

Place du pharmacien

➔ Rôle du pharmacien

Trois des quatre pharmaciens interrogés mettent l'accent sur le rôle du pharmacien dans le suivi médical. En tant que dernier maillon de la chaîne du médicament lors de la délivrance, le pharmacien assume la responsabilité cruciale de garantir la compréhension des patients quant à leur traitement, assurant ainsi leur sécurité. L'un d'entre eux insiste particulièrement sur la « *protection et la sécurité du patient* » (P2). Comme le souligne un autre, le « *bon usage* » des médicaments s'accomplit à travers le « *contrôle des prescriptions* », visant à prévenir les « *mésusages* » et les « *surconsommations* » (P1).

En tant qu'expert du médicament et de son utilisation, les patients se doivent de recevoir des « *informations fiables, vérifiées scientifiquement* » comme le souligne un pharmacien interrogé. Celui-ci met en avant l'idée que la pharmacie doit être un « *lieu de ressource et d'orientation* », où chaque personne peut trouver « *une oreille attentive*

et non jugeante ». Il insiste sur l'importance d'offrir un espace où les individus peuvent obtenir des conseils de qualité et être accueillis de manière compréhensive sur ces sujets qui peuvent être sensibles avec leur entourage.

L'éducation thérapeutique constitue également un élément permettant de tranquilliser le patient et de garantir une « *bonne observance* » des traitements, en particulier en rappelant les « *modalités de prises* » (P1). Un pharmacien souligne que son « *rôle est encore plus important sur le conseil* », mettant en avant la difficulté de déterminer si les patients ont déjà connaissance d'informations, et il se pose des questions sur « *le suivi médical* » (P3). Quand un patient se présente avec une ordonnance, il est nécessaire que ce dernier ait déjà un suivi médical, démontrant ainsi l'importance de la santé sexuelle dans son parcours de soins. Le pharmacien doit donc être particulièrement attentif aux demandes spontanées et prêter une oreille attentive pour identifier les besoins des patients et les réorienter s'il le juge nécessaire.

➔ *Orientation*

Par la suite, il était nécessaire d'identifier les structures ou professionnels évoluant dans le domaine de la Santé Sexuelle et avec lesquels le pharmacien peut collaborer afin d'améliorer la prise en charge de ces patients. À la question « Vers quel professionnel ou structure orientez-vous vos patients ? », un seul pharmacien a répondu « *je ne sais pas* » (P1). Les trois autres professionnels ont identifié les **médecins généralistes** comme des professionnels de référence. De plus, P2 et P3 ont également mentionné le **planning familial**. Les **sage-femmes** et les **gynécologues** ont été cités par P3. En outre, un pharmacien a suggéré l'orientation vers une **assistance sociale**. (Figure 4)

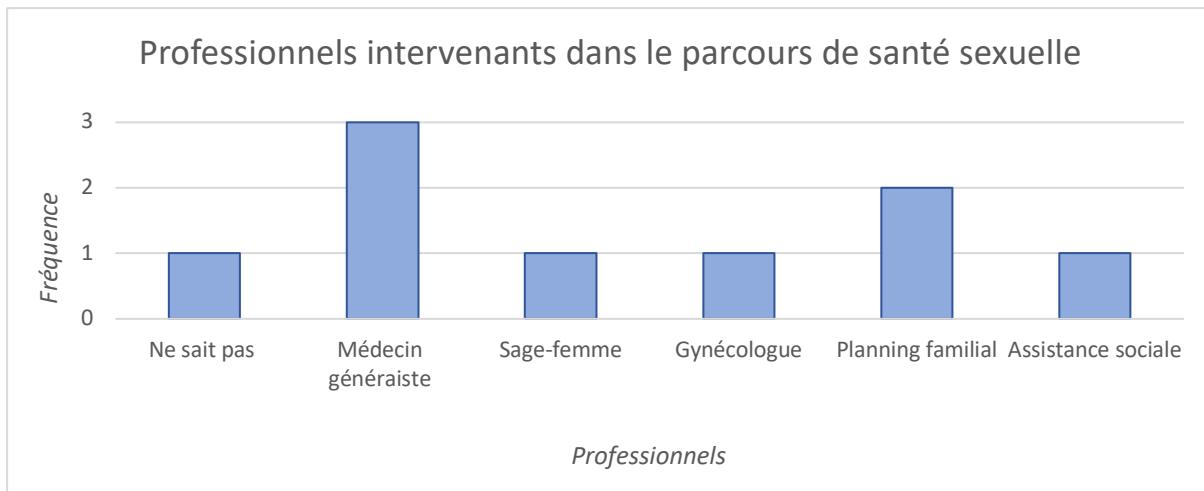


Figure 4 : Représentation graphique des professionnels gravitant autour de la santé sexuelle selon les pharmaciens interrogés.

La diversité des professionnels qui gravitent autour de la thématique de Santé Sexuelle, amène une approche **pluridisciplinaire** nécessaire pour le pharmacien et montre l'importance du travail en réseau pour optimiser la prise en charge des patients. Parmi les pharmaciens interrogés, deux d'entre eux font partie d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) – *Il s'agit d'une structure regroupant plusieurs professionnels de la santé, tels que médecins, infirmiers, pharmaciens, et d'autres praticiens, travaillant de manière collaborative pour offrir des soins intégrés et complets à leurs patients. Elle vise à favoriser la coordination des services de santé et à améliorer l'accessibilité et la qualité des soins dans un environnement interdisciplinaire.* (30) – L'une d'entre elles partage qu'un récent protocole a été instauré au sein de son équipe pour mener des actions de prévention sur les infections sexuellement transmissibles, notamment à travers la campagne de vaccination Gardasil®. A l'initiative d'un médecin de l'équipe, des affiches ont été placées dans les salles d'attente des cabinets médicaux et sur la façade de la pharmacie. Des informations ont également été diffusées quant à la possibilité de recevoir le vaccin directement à la pharmacie. Cette collaboration étroite s'inscrit dans une mission de santé publique visant à améliorer la couverture vaccinale et à lutter contre la propagation des infections et des cancers liés au papillomavirus. Cette

coordination simplifie également la mise à jour des coordonnées des professionnels de référence, que le pharmacien peut ensuite partager avec ses patients. (P4)

Amélioration de la prise en charge

➔ *Les atouts du pharmacien*

Pour trois des pharmaciens interrogés, l'atout majeur du pharmacien réside dans sa **disponibilité** (P2, P3, P4). En effet, les pharmacies d'officine sont généralement ouvertes six jours sur sept, sur des plages horaires étendues et accessibles sans rendez-vous. De plus, grâce à la réglementation encadrant l'implantation des pharmacies en France, un maillage territorial s'est rapidement constitué, permettant ainsi à 97% des citoyens métropolitains de résider à moins de 10 minutes en voiture d'une officine. (31) La moitié des personnes (P1, P4) interrogées souligne que cette **proximité** avec leurs patients constitue l'une des principales raisons qui encouragent leur fréquentation, conférant ainsi au pharmacien le statut de professionnel de premier recours. Cette perception s'étend à l'échelle nationale, car la **confiance** des Français envers leur pharmacien ne cesse de croître, atteignant 97% en 2020, un taux similaire à celui accordé aux médecins généralistes. Alors qu'il peut parfois être difficile d'obtenir un rendez-vous avec un médecin en raison de délais ou de contraintes, l'accessibilité des pharmacies d'officine et le caractère **confidentiel** des échanges (P1, P2) offrent aux patients une solution facilement accessible.

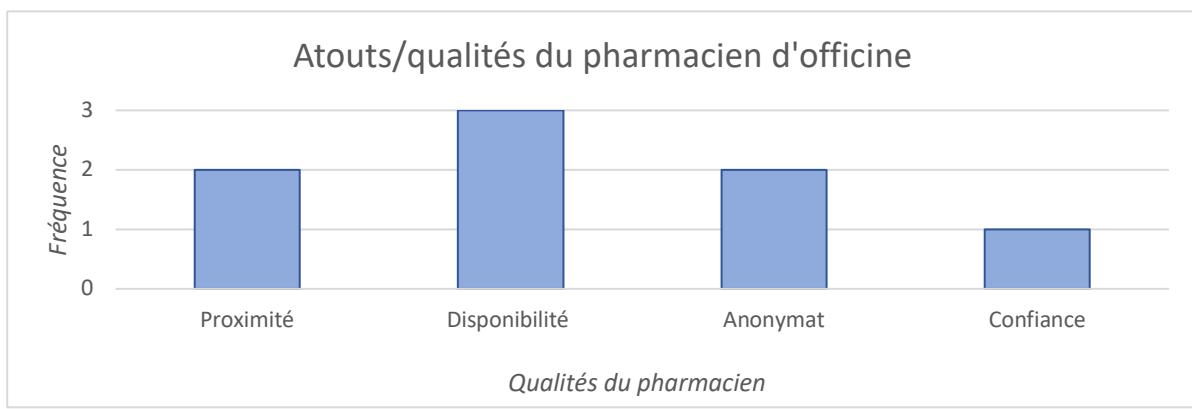


Figure 5 : Représentation graphiques des atouts du pharmaciens d'officine selon les répondants à l'enquête.

➔ *Les missions liées à la santé sexuelle à l'officine*

Les enjeux liés à la santé sexuelle sont complexes et variés, comme le démontre la diversité des interprétations de la notion de « Santé Sexuelle ». Il est impératif pour les pharmaciens d'acquérir et de maintenir à jour un large éventail de connaissances pour répondre efficacement à ces diverses demandes. Cette nécessité est d'autant plus accentuée par le fait que les besoins en matière de santé sexuelle **évoluent** au fil de la vie des individus. Un collaborateur (P3) mentionne, par exemple, que les demandes peuvent varier considérablement avec l'âge, allant du traitement des infections sexuellement transmissibles (IST), à la contraception féminine, en passant par la gestion de la ménopause, les problèmes de dysfonctionnements érectiles chez les hommes, ou encore la prophylaxie préexposition (PrEP) contre le VIH.

Selon P1, les missions du pharmacien ne se limitent pas à la délivrance de médicament ou au conseil sur leur utilisation. Il s'étend également à la **prévention et à la participation active** dans les campagnes de santé publique. Cela inclut, entre autres, la gestion de la distribution des préservatifs en pharmacie, une initiative récente visant à favoriser leur accessibilité. De plus, les pharmaciens jouent un rôle clé dans **les campagnes de vaccination**, comme celle contre le papillomavirus humain (HPV), avec des vaccins tels que le Gardasil®. Ces vaccinations peuvent désormais être réalisées directement en officine, ce qui renforce le rôle des pharmaciens dans les efforts de **prévention en santé publique**.

Cette expansion des responsabilités du pharmacien en matière de santé sexuelle souligne l'importance de leur formation continue et de leur capacité à s'adapter aux besoins changeants de leur clientèle. En outre, leur implication dans les campagnes de santé publique met en lumière leur rôle crucial non seulement en tant que fournisseurs de soins de santé, mais aussi en tant qu'éducateurs et promoteurs de la santé au sein de la communauté. Un pharmacien souligne que cet aspect pourrait nécessiter une **formation spécifique** en fonction des besoins des patients et du langage à adopter pour faciliter les échanges avec les patients.

Les interactions au comptoir de la pharmacie concernant les questions de santé sexuelle peuvent s'avérer délicates, comme le note un pharmacien. Ces sujets, par leur nature personnelle et intime, peuvent créer des obstacles à une communication ouverte et confortable. Afin **d'améliorer ces échanges**, il est crucial de trouver des moyens pour que chaque patient bénéficie d'une écoute attentive et de conseils adaptés à sa situation personnelle.

Perspectives

➔ *Valorisation de la pratique officinale et évolutions*

Les pharmaciens s'adressent à un large éventail de populations. Cette diversité de demandes nécessite qu'ils possèdent un savoir étendu et spécifique pour répondre efficacement aux besoins quotidiens de leurs patients. La question se pose alors de savoir comment les pharmaciens peuvent mettre en valeur et optimiser ce savoir-faire auprès de leur clientèle.

L'enquête révèle que sur les quatre pharmaciens sondés, trois d'entre eux considèrent qu'il serait bénéfique de développer des **entretiens** spécialisés en santé sexuelle. Un pharmacien (P4) suggère même de **personnaliser** ces consultations en fonction des besoins spécifiques du patient : « *que ce soit pour la délivrance d'une contraception d'urgence, de préservatifs, la mise en place d'une contraception orale, ou encore la vaccination* ». En **formalisant** ces interventions – qui, dans une certaine mesure, sont déjà effectuées au quotidien – cette nouvelle mission pourrait être **reconnue et financée** sous forme de forfait.

➔ *Les atouts et les freins*

La mise en place d'un entretien formel en pharmacie doit s'effectuer sans réduire le temps habituellement consacré aux échanges au comptoir, la formalisation doit se concentrer sur le contenu et non pas le temps passé sur les procédures. Pour que cette initiative soit réussie, elle doit être **flexible** et répondre aux **besoins spécifiques** des

patients, tant sur la forme que sur le contenu. Un pharmacien met en évidence l'importance d'offrir la possibilité de conduire ces entretiens soit directement au comptoir pour ceux qui le souhaitent, soit dans une salle dédiée à la confidentialité, selon les préférences et le confort du patient. Il est également essentiel que le pharmacien puisse aborder les sujets évoqués par le patient, permettant ainsi un échange personnalisé et approfondi. Comme souligne un pharmacien (P3), « *l'avantage de l'entretien ça permet de vraiment parler avec LA personne de SES problèmes donnés* ». Étant donné que la majorité des personnes se rend spontanément en pharmacie, il est important que ces entretiens puissent se dérouler sans nécessité de prise de rendez-vous préalable. Cette approche permet de garantir un accès facilité et adapté aux besoins immédiats des patients. La réussite de cette formalisation d'entretien repose sur sa capacité à être intégrée de manière souple et réactive dans le quotidien de l'officine.

Cependant un collaborateur (P2) soulève un point crucial : pour que cette valorisation soit efficace, il est essentiel de **communiquer** sur ces services. Dans le secteur pharmaceutique, cette tâche s'avère complexe en raison des contraintes réglementaires et législatives qui encadrent la communication des missions propres au pharmacien d'officine. Ces restrictions signifient que la promotion de ces nouveaux services – qui ne sont pas obligatoires – pourrait se limiter à une communication interne, réduisant ainsi leur visibilité auprès du grand public.

Par ailleurs, la question de la rémunération de ces entretiens reste majoritairement soulevée. Le **manque de temps et de reconnaissance financière** sont identifiés comme les principaux obstacles à leur mise en place, selon les pharmaciens interrogés dans cette enquête.

Si les lieux de réorientation peuvent changer en fonction de la situation géographique, le contenu reste identique pour toutes les pharmacies d'officine de France ; des outils sont déjà disponibles via des centres nationaux comme le Cespharm, ou via des sites internet créés par le gouvernement tel que Onsexprime.fr ou Questionsexualite.fr. L'entretien par le pharmacien d'officine serait une réelle valeur

ajoutée pour ces patients qui ne trouvent finalement pas leurs réponses dans ces documentations, l'échange avec un professionnel référent apparaît comme rassurant.

Un des pharmaciens ayant participé à l'enquête et travaillant dans une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) rapporte que ses collègues médecins constatent que toutes ces missions quotidiennes mériteraient une valorisation autant financière que publique démontrant ainsi la place du pharmacien dans le parcours de soin du patient.

DISCUSSION

Le recueil des données caractéristiques des participants a été fait pour cibler des pharmacies diversifiées. Pour autant étant donné le nombre d'entretiens réduits pour recueillir des données qualitatives le lien entre les caractéristiques et les réponses apportées ne peut pas être justifiée.

ÉVALUATION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

Contraception

Le domaine de la contraception est celui qui a majoritairement été cité en premier par les professionnels interrogés, ce qui souligne sa place importante dans le champ de la santé sexuelle. Elle est intrinsèquement liée à la liberté sexuelle des individus, permettant de dissocier le plaisir sexuel de la reproduction pour une partie de la population.

Actuellement, la responsabilité de prévenir les grossesses non désirées repose principalement sur les femmes, concernant 70% d'entre elles qui sont en âge de procréer. Elles utilisent principalement des méthodes contraceptives hormonales telles que la pilule, ainsi que des méthodes physiques comme le DIU ou le préservatif masculin, représentant ensemble 80% des méthodes utilisées en France. Pourtant, en France, un éventail de 16 méthodes contraceptives différentes est disponible (32), mais cette diversité demeure largement méconnue. Cette situation découle principalement d'une méconnaissance des alternatives existantes et à des idées reçues persistantes.

Bien que les options contraceptives masculines demeurent limitées (33), avec seulement trois méthodes selon l'Agence nationale de santé publique (HAS) : le préservatif masculin, la vasectomie et le retrait avant l'éjaculation, on observe une tendance à une répartition croissante de la responsabilité contraceptive au sein des couples, impliquant à la fois les femmes et les hommes. Cette évolution s'inscrit dans le

contexte d'une reconnaissance croissante du rôle sociétal de la Santé Sexuelle avec un objectif : que chacun et chacune puissent trouver la contraception qui lui convient.

90% des femmes déclarent être satisfaites de leur moyen de contraception. Parmi elle, 44% des utilisatrices de pilule contraceptive en ont une satisfaction complète, ce qui place cette méthode derrière le stérilet (57%) et l'implant (70%). (34) Malgré cela, la pilule reste la méthode contraceptive la plus répandue en France, malgré son taux d'échec important. En effet, son utilisation présente des contraintes importantes : difficulté d'observance, absence de renouvellement d'ordonnance annuelle, arrêt de l'utilisation en raison d'effets indésirable, prise concomitante de médicament qui diminuerait son efficacité etc. En pratique, son efficacité est divisée par 26 par rapport à son taux théorique. (35)

Cet échec contraceptif est la deuxième cause de recours à l'avortement, après l'absence de contraception.

➔ *Contraception d'urgence et IVG*

La prise d'une contraception d'urgence et plus largement le recours à l'interruption volontaire de grossesse sont étroitement lié à la bonne utilisation des moyens de contraception. En 2022, le nombre d'interruptions volontaires de grossesse en France a augmenté, atteignant son plus haut niveau depuis 1990. Selon une étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), 234 300 IVG ont été enregistrées, soit 17 000 de plus qu'en 2021. (26)

L'augmentation a été observée dans toutes les tranches d'âge, avec un taux de recours le plus élevé chez les femmes de 20 à 29 ans. L'allongement du délai légal, passé de 12 à 14 semaines en 2022, est cité comme l'une des raisons de cette augmentation, bien que cela n'explique pas entièrement la hausse. Malgré l'augmentation des ventes de contraceptifs d'urgence (+ 40% en deux ans) et des efforts de prévention déployés sur le territoire. (26)

Il a été observé que les pratiques en pharmacie concernant la contraception d'urgence et les conseils associés peuvent varier d'une officine à l'autre. Cette diversité dans l'approche de situations similaires peut conduire à des incohérences ou à des omissions dans la délivrance de la CU adaptée, entraînant des conséquences importantes, telles que des grossesses non planifiées pouvant mener à une interruption volontaire de grossesse par la suite.

Néanmoins il semble difficile d'établir les raisons de cette augmentation qui reste complexe et multifactorielle, il est nécessaire de prendre en compte divers facteurs, notamment sociaux, économiques et politiques.

Reproduction

Alors que certaines femmes en âge de procréer optent pour la contraception afin de différer ou d'éviter la grossesse, d'autres cherchent activement à concevoir. En moyenne, un couple sans problème de fertilité met 7 mois pour débuter une grossesse. Près d'un couple sur huit, soit environ 3,3 millions de personnes en France, rencontre des difficultés à concevoir. (36)

Les individus envisageant une grossesse se tournent parfois vers leur pharmacien pour des conseils ou pour obtenir des traitements spécifiques. Ils peuvent également rechercher des recommandations sur les compléments alimentaires susceptibles de soutenir le processus de conception.

En 2020, plus de 123 000 tentatives d'assistance médicale à la procréation (AMP) ont été enregistrées, impliquant des techniques variées telles que l'insémination artificielle, la fécondation *in vitro* (FIV) ou l'accueil d'embryon. (38) Les femmes engagées dans un parcours d'AMP bénéficient d'un accompagnement médical attentif, qui inclut le suivi de l'ovulation et l'ajustement des traitements en conséquence. Récemment, l'extension de la couverture de l'AMP par l'assurance maladie aux femmes célibataires et aux couples de femmes a élargi le spectre des patientes accueillies en

pharmacie. (37) Avec un nombre limité de tentatives autorisées par patiente (six pour l'insémination et quatre pour la FIV), l'urgence et l'importance de chaque essai sont palpables, poussant les femmes à s'impliquer activement dans le suivi de leur traitement, qu'elles considèrent comme essentiel. Cette tendance croissante requiert des pharmaciens une prise en charge optimisée des patientes, tant sur le plan psychologique que logistique, notamment pour la gestion des traitements onéreux et sensibles à la température, afin de répondre efficacement à leurs besoins.

Les maladies sexuellement transmissibles

Les infections sexuellement transmissibles sont étroitement liées à l'usage de contraceptifs mécaniques, mettant en lumière la dimension intégrale du terme « santé » dans le contexte de la sexualité. (28) En effet selon les données de l'OMS, plus d'un million de personnes contractent une IST chaque jour. On en recense plus d'une trentaine (39), et celles-ci peuvent avoir des répercussions sur la fertilité, la vie sexuelle, ou sur le fœtus en cas de survenue pendant la grossesse. Ces infections, provoquées par des agents infectieux, se répartissent en différentes catégories, parmi lesquelles on retrouve les plus fréquentes :

- Infections bactériennes : syphilis, gonorrhée, chlamydoise, mycoplasmes.
- Infections parasitaires : trichomonase.
- Infections virales : hépatite B, herpès génital, VIH, papillomavirus.

Les infections sexuellement transmissibles se propagent lors de rapports sexuels, qu'ils soient vaginaux, anaux ou oraux, avec ou sans pénétration. Il est possible d'être porteur d'une infection sans présenter de symptômes, ce qui peut retarder la détection et le traitement. Sans dépistage, la personne peut continuer à transmettre l'infection sans le savoir.

Depuis les années 2000, on observe une hausse du nombre d'IST en France. En 2021, plus de 96 000 personnes ont été diagnostiquées avec une infection bactérienne à *Chlamydia trachomatis*, représentant une augmentation de 15% par rapport à 2020 et de 9% par rapport à 2019. Le nombre d'infections à gonocoque a presque doublé entre 2020 et 2021, enregistrant une augmentation de 45%, avec plus de 21 000 cas

diagnostiqués. De même, les diagnostics de syphilis ont augmenté de 42% entre 2020 et 2021. (40)

En revanche, le nombre de découvertes de séropositivité au VIH reste stable (41), comme le confirme le nombre d'instaurations de traitements antirétroviraux selon Santé Publique France, malgré une légère baisse des diagnostics précoces. (42) L'utilisation des traitements antirétroviraux s'est considérablement étendue sur tout le territoire. Le déploiement de la prophylaxie pré-exposition, également connue sous le nom de PrEP depuis 2016, ainsi que du traitement post-exposition (TPE), disponible en France depuis 1998, élargit l'éventail des options de prise en charge dans la lutte contre le VIH. (43)(44)

Malgré le déploiement d'importants moyens et d'outils de prévention sur le territoire afin de réduire le nombre d'infections sexuellement transmissibles, les chiffres continuent d'augmenter. Au niveau gouvernemental, les activités de Santé publique France s'articulent selon plusieurs axes : la surveillance épidémiologique et comportementale, le marketing social (à travers des campagnes de communication, le développement de sites d'information, la diffusion de brochures, etc.), ainsi que le soutien financier aux associations pour compléter l'offre de service existante. La sensibilisation du grand public ainsi que des populations les plus à risque est au cœur de campagnes ciblées visant à les informer sur l'importance du dépistage et de la prévention, notamment par l'utilisation du préservatif lors des rapports sexuels.

Bien que le taux de dépistage ait connu une augmentation, le nombre d'infection ne montre pas de diminution significative. Les professionnels de la santé, y compris les pharmaciens, font face quotidiennement à des questions liées à ces sujets. Il est essentiel d'être à l'écoute et de procéder à une analyse attentive lors des demandes spontanées concernant des symptômes pouvant être associés à des dysbioses, qui peuvent sembler non médicales en apparence afin d'orienter les patients si nécessaire afin qu'ils puissent bénéficier d'une prise en charge médicale.

Confort intime / Bien-être

Au-delà des maladies sexuellement transmissibles, diverses affections peuvent causer des désagréments aux personnes concernées. Ces troubles incluent les infections fongiques, telles que les mycoses, les infestations parasitaires comme les poux du pubis, ou encore des sensations d'inconfort comme la sécheresse intime, qui peut survenir lors des rapports sexuels ou dans la vie de tous les jours.

Le pharmacien est très régulièrement sollicité sur ces questions d'une part car la mise à disposition de certains traitement médicamenteux ne nécessitant pas de prescription médicale le place souvent comme premier interlocuteur. Pour autant il est important d'analyser la demande du patient et d'identifier ces besoins comme le ferait le médecin lors d'une consultation. Il convient au pharmacien de se placer comme professionnel de référence en ayant un regard sur la situation clinique du patient et d'apporter des conseils sur les différents produits disponibles. Au-delà de l'offre traditionnelle de médicaments, la pharmacie propose une gamme étendue de produits, incluant mais ne se limitant pas aux lubrifiants intimes, protections hygiéniques, gels nettoyants, et bien d'autres. Dans ce contexte, le rôle du pharmacien s'étend au-delà de la simple dispensation de médicaments. La multiplicité des produits disponibles sur le marché peut être source de confusion chez les patients. Grâce à sa formation et à son approche scientifique, il est impératif que le pharmacien prenne la responsabilité de vérifier la conformité de tous les produits proposés au sein de son officine. Cela implique une évaluation rigoureuse de la qualité, de l'efficacité et de la sécurité de ces produits pour s'assurer qu'ils répondent aux normes réglementaires et aux attentes des consommateurs. De plus, le pharmacien joue un rôle crucial en éduquant et en guidant les clients sur le bon usage des produits lors de leur achat, s'assurant ainsi que les consommateurs sont bien informés sur la manière d'utiliser ces produits de manière sûre et efficace. Cette approche globale contribue à renforcer la confiance des clients dans les conseils professionnels du pharmacien et dans la qualité des produits disponibles en pharmacie.

Ménopause

La ménopause est caractérisée par l'absence de règles pendant plus d'un an, précédé d'une phase transitoire connue sous le nom de préménopause, qui peut durer de deux à quatre ans. Celle-ci survient chez les femmes âgées de 45 à 55 ans et ne doit pas être négligée au détriment de la seule santé sexuelle reproductive. (45) Elle se manifeste par un changement dans la production hormonale, entraînant divers symptômes parfois difficile à vivre.

Fort d'une écoute attentive, le pharmacien dispose de la capacité non seulement de proposer des solutions thérapeutiques ajustées aux besoins spécifiques de ses patients mais également de les rediriger vers d'autres professionnels de santé pour initier un traitement adéquat lorsque cela s'avère nécessaire. Cette capacité est particulièrement pertinente dans le cadre de traitements impliquant l'usage de substituts hormonaux, susceptibles de provoquer des effets indésirables. Étant donné la nécessité de renouveler ces médicaments de manière régulière, souvent sur une base mensuelle ou trimestrielle, le pharmacien est régulièrement sollicité, sa vigilance et son écoute sont de rigueur pour repérer tout indice d'effets secondaires ou de nécessité de réévaluation.

Outre son accompagnement médical, le pharmacien joue un rôle crucial dans la recommandation et le conseil autour des compléments alimentaires. Ces produits peuvent être d'une aide précieuse pour certains patients, à condition qu'ils soient choisis et utilisés judicieusement. La connaissance approfondie des traitements en cours par le pharmacien est indispensable pour éviter les interactions médicamenteuses et les contre-indications. Par exemple, les produits contenant des substances avec un effet œstrogène-like doivent être prescrits avec une extrême prudence, notamment chez les patients ayant des antécédents de cancers hormonodépendants, tels que certains types de cancers du sein.

Dysfonctionnement érectile

Un des pharmaciens a noté une hausse dans la prise en charge de patients atteints de dysfonction érectile. La prévalence est de moins de 10% chez les hommes de moins de 50 ans et supérieure à 20% pour les hommes au-delà de 60 ans. (46) Plusieurs facteurs de risques sont retrouvés : le vieillissement, les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'hypercholestérolémie, le tabagisme, la dépression ou encore les maladies psychiatriques. Les traitements médicamenteux qui nécessitent une prescription médicale ne sont pas toujours remboursés par la sécurité sociale. Ils doivent être utilisés avec précaution en raison de potentiels effets secondaires. L'augmentation des demandes reflète une prise de conscience et une attention accrues portées aux besoins et au bien-être sexuel des individus ainsi qu'une libération de la parole sur un sujet qui peut sembler tabou.

Toutefois, lors d'un l'entretien, l'attention a été attirée par un collaborateur sur un sujet préoccupant : l'augmentation des prescriptions médicales issues de téléconsultations pour des populations jeunes qui, en apparence, pourraient ne pas nécessiter de prise en charge médicale pour les troubles évoqués. Ce collaborateur a mis en exergue l'importance cruciale du suivi du traitement par le médecin, une tâche qui s'avère être potentiellement plus compliquée via ces plateformes de téléconsultation. Il a souligné que, bien que la téléconsultation offre un accès pratique aux soins, elle pose également des défis uniques en termes de suivi et d'évaluation continue des patients, particulièrement chez les jeunes. Ces défis incluent la difficulté à établir une relation médecin-patient solide et la limitation des examens physiques qui peuvent être nécessaires pour une évaluation complète.

Vaccination

Bien que la plupart des sujet cités précédemment visent un traitement curatif, la vaccination se distingue par son rôle préventif essentiel. Actuellement, trois vaccins principaux contribuent à la prévention des infections sexuellement transmissibles d'origine virale : ceux contre l'hépatite A, l'hépatite B, et le virus du papillome humain (HPV). (47)

La vaccination est un pilier fondamental de la prévention des maladies, tant au niveau individuel que collectif. En réduisant l'incidence des maladies et en limitant leur propagation, elle offre une protection vitale aux populations vulnérables. De plus, en favorisant l'immunité collective, elle contribue à prévenir les épidémies et à protéger ceux qui ne peuvent pas être vaccinés pour des raisons médicales.

Les vaccins jouent ainsi un rôle crucial dans la lutte contre les infections sexuellement transmissibles d'origine virale, en fournissant une défense efficace contre des maladies potentiellement graves et leurs complications. Il est donc primordial de suivre les recommandations de vaccination et de consulter des professionnels de la santé pour des conseils adaptés à chaque situation individuelle.

PLACE DU PHARMACIEN

En France, le rôle du pharmacien d'officine est encadré et défini par le Code de la Santé Publique et le Code de Déontologie. Le pharmacien d'officine a pour mission principale de garantir la sécurité et la qualité de la dispensation des médicaments et des produits de santé aux patients. (48)

Les multiples responsabilités assignées au pharmacien d'officine visent à réaliser leur mission fondamentale de garantir l'accès sûr et efficace aux médicaments et aux soins de santé pour tous. Grâce au monopole pharmaceutique, le pharmacien se positionne comme le spécialiste du médicament, servant de référence tant pour les autres professionnels de santé que pour le grand public. Chargé de la dispensation des médicaments prescrits, il assure leur usage approprié tout en veillant à prévenir d'éventuelles interactions médicamenteuses. Il est également tenu d'informer et d'éduquer le patient sur le bon usage de son traitement.

Le rôle du pharmacien s'étend au-delà de la simple dispensation. En véritable pilier de conseil et d'information, il offre des orientations précises et personnalisées sur l'utilisation des médicaments, sur la gestion des effets indésirables, ainsi que sur des pratiques de vie saine. (50) Son interaction directe avec les patients le place en première ligne pour la surveillance épidémiologique, lui permettant de signaler tout effet indésirable notable et de jouer un rôle actif dans la prévention des risques sanitaires.

Le pharmacien d'officine exerce ses fonctions dans le strict respect de la déontologie, privilégiant l'honneur, l'indépendance, et l'humanité. (49) Ce cadre déontologique garantit la confidentialité et la sécurité des patients, renforçant la confiance dans le rôle sociétal indispensable du pharmacien. Ainsi, le pharmacien d'officine demeure un pilier central du système de santé, veillant à la santé et au bien-être de la population grâce à une expertise médicamenteuse approfondie et un engagement sans faille envers la santé publique. Il y contribue significativement par son engagement dans des campagnes de prévention et d'éducation sur des enjeux majeurs tels que la vaccination, la lutte contre le tabagisme, l'alcoolisme, et les infections sexuellement transmissibles, parmi d'autres.

La formation continue est un autre pilier essentiel de la profession pharmaceutique, assurant que les connaissances restent adaptées aux différents progrès en santé et mesures de prise en charge. Cela permet aux pharmaciens d'offrir des conseils fondés sur les données les plus récentes et d'adopter des pratiques innovantes au service des patients.

L'évaluation précise des besoins des patients est cruciale lors de l'échange au comptoir. Malgré une large gamme de produits disponibles en pharmacie, il existe des cas où la consultation auprès d'autres professionnels de santé s'avère indispensable. La prise en charge peut impliquer différents spécialistes tels que les médecins généralistes, les gynécologues, les sage-femmes, ainsi que des structures dédiées telles que le Planning familial ou les centres de santé sexuelle (par exemple, le centre Flora Tristan ou les CeGIDD). Cette orientation vers une prise en charge multidisciplinaire est encouragée par l'intégration dans le code de santé publique de la possibilité de créer des structures telles que les Équipes de Soins Primaires (ESP), les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) ou, de manière plus générale, les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), visant à améliorer la prise en charge globale des patients. La pleine intégration du pharmacien dans ces structures permet de faciliter les échanges et d'établir en concertation des plans d'actions ciblant les besoins des patients au plus proche de leurs attentes. Parmi les différentes missions accordées aux pharmacies intégrées à ces structures on retrouve dans les protocoles la possibilité de réalisation d'un TROD pour la prise en charge de la cystite chez la femme et la prescription de l'antibiothérapie adaptée. La mise en place de ces protocoles se fait en conjointement avec l'équipe de la MSP et reste sous la supervision d'un médecin généraliste. (51) Ces récentes extensions font suite à la mise en place des entretiens pharmaceutique qui selon la SFPC se défini comme « *un échange entre un patient et un pharmacien permettant de recueillir des informations et de renforcer les messages de conseil, de prévention et d'éducation* ». (52)

L'obligation d'éducation à la santé par le pharmacien est inscrite dans le code de déontologie. (49) La mise en place de ces entretiens pharmaceutiques est bénéfique pour le patient et permet au pharmacien de se placer comme un professionnel actif dans

la prise en charge de ces patients. Si les thématiques sont encore restreintes, la profession peut espérer voir les extensions dans les années à venir au vu des actions déjà mis en place ces dernières années en terme de santé sexuelle.

LES PRINCIPALES AMELIORATIONS DE PRISE EN CHARGE

Au cours de la dernière décennie, le secteur de la santé a connu une transformation significative, impulsée par la loi HPST (Hôpital, Patients, Santé et Territoires), qui a réformé l'organisation de l'offre de soins, amélioré la qualité et la sécurité des prises en charge, avec le patient au centre de ces préoccupations. Face à la problématique croissante de la désertification médicale et de la pénurie de soignants, cette réorganisation vise notamment à améliorer l'accès aux soins pour tous. (53) Dans ce contexte, le pharmacien d'officine joue un rôle clé dans le système de santé, grâce à l'accessibilité des pharmacies qui contribue à l'évolution de ses missions. Ces évolutions permettent de simplifier le parcours de soins des patients et d'augmenter la sécurité de leur prise en charge. En réponse à ces défis, la réforme du système de santé valorise de plus en plus le rôle du pharmacien d'officine en tant que professionnel de santé, en encourageant le développement de pratiques préventives et de soins médicaux.

Contraception & Contraception d'urgence

Des avancées majeures en terme de prise en charge initiées en 2022 se poursuivent en 2023 autour de la contraception et de la contraception d'urgence

Choisir sa contraception est primordial pour assurer la bonne observance et correspondre à chaque patient. Chaque femme et chaque homme de moins de 26 ans bénéficie d'une prise en charge à 100% par l'assurance maladie d'une consultation spécialisée en santé sexuelle auprès des médecin généralistes, sage-femme ou gynécologues. Cette mesure s'est étendue jusqu'à l'âge de 26 ans. (54) Cette consultation d'environ 45 minutes est conçue pour fournir des réponses aux jeunes

concernant divers aspects de la santé sexuelle tels que la contraception, la sexualité, les IST, le VIH, l'interruption volontaire de grossesse (IVG), et d'autres sujets liés.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les femmes de moins de 26 ans bénéficient également de la prise en charge sans avance de frais de la totalité du parcours contraceptifs par l'Assurance Maladie. (54) Cela comprend une consultation médicale avec un professionnel de santé (médecin généraliste, sage-femme, gynécologue, en libéral ou en centre de santé sexuelle), un bilan biologique annuel si nécessaire à la prescription de la méthode contraceptive et la délivrance en pharmacie.

Au 1^{er} janvier 2023, deux mesures supplémentaires viennent renforcer l'accès à la contraception. Premièrement la contraception d'urgence hormonale disponible en pharmacie pour toutes et tous sans prescription et bénéficiant de la prise en charge à 100% par l'Assurance maladie. (54) Cette mesure qui ne concernait que les jeunes filles mineures est désormais accessible pour toutes personnes afin de prévenir les grossesses non désirées. La deuxième mesure vise à améliorer l'accès à la contraception mais également la prévention des IST en mettant à disposition des préservatifs externes pris en charge par l'Assurance Maladie et ce sans prescription médicale ni minimum d'âge jusqu'à l'âge de 26 ans des assurés sociaux. Le ministère annonce que d'autres marques devraient rejoindre ce dispositif ainsi que la mise à disposition de préservatifs internes.

Le lundi 4 mars 2024, le gouvernement français a pris une décision importante : il a ajouté dans la constitution la protection de la liberté pour les femmes de choisir d'avoir une interruption volontaire de grossesse (IVG). (55) C'est la première fois que cette garantie est inscrite dans la constitution française. Cette décision reconnaît le droit des femmes à décider de leur propre santé reproductive et reflète les changements dans la société dans la protection des droits individuels. C'est une étape importante pour les droits des femmes en France et est le fruit d'un long combat mené par les défenseurs des droits des femmes.

Les infections sexuellement transmissibles

➔ Préservatifs

L'accessibilité des préservatifs externes est essentielle pour la prévention des infections sexuellement transmissibles. Avec un coût moyen avoisinant les 10 euros par paquet, le prix peut constituer une barrière pour une partie de la population, malgré le fait que cela reste la seule méthode de protection pour lutter contre la transmission des IST. Dans ce contexte, des initiatives visant à subventionner ou à fournir gratuitement des préservatifs peuvent jouer un rôle crucial dans la promotion de pratiques sexuelles sûres et dans la lutte contre la propagation des IST. (56) Avec les dernières actions mises en place par le gouvernement, on peut espérer une baisse significative des taux de transmission d'IST, renforçant ainsi les efforts de santé publique pour maintenir une communauté en bonne santé sexuelle. En plus de la mise en place de la délivrance en pharmacie d'officine les préservatifs sont mis à disposition gratuitement dans les centres de dépistage, dans les associations de lutte contre le VIH/Sida, dans les centres de Santé Sexuelle ou auprès des infirmières d'établissement scolaire public.

➔ Dépistage

La prévention des IST repose sur l'utilisation de préservatifs lors de rapports sexuels mais aussi sur la limitation du nombre de partenaires sexuels, sur la vaccination (contre le papillomavirus humain, par exemple), sur des dépistages réguliers, en particulier auprès des personnes sexuellement actives. (7)

Toute personne, assurée ou non, peut se présenter avec une pièce d'identité et bénéficier d'un dépistage gratuit dans les centres d'information (57), de dépistage et de diagnostic du VIH, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles (CeGIDD), dans certains centres de santé sexuelle (ex-centre de planification ou d'éducation familiale) et dans les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI). Pour favoriser l'accès au dépistage depuis le 1^{er} janvier 2022, il est possible de se faire dépister de l'infection à VIH sans prescription dans tous les laboratoires de biologies

médicale avec une prise en charge de 100% des frais. Ce dispositif concerne les personnes majeures et assurée auprès de la sécurité sociale. (58)

➔ *Programme de vaccination*

Depuis le 7 novembre 2022 le pharmacien a la possibilité de vacciner - sur prescription - 14 vaccins dont ceux liés à la prévention des maladies sexuellement transmissibles (hépatites virales, papillomavirus). Le décret publié en août 2023 vient élargir cette nouvelle mission en permettant au pharmacien de prescrire et d'administrer les vaccins selon le calendrier vaccinal en vigueur. Cette mesure a été mise en place pour faciliter l'accès à la vaccination, augmenter la couverture vaccinale et ainsi diminuer le nombre de malades. (59)

Ces différentes mesures récentes montrent la place qu'occupe la Santé Sexuelle pour la population mais également dans la politique de Santé Publique.

Atouts et compétences des pharmaciens

En France, les règles régissant la création, le transfert ou le regroupement des pharmacies sont strictement encadrées par la loi. Au fil des années, ces lois ont permis de mettre en place un maillage territorial solide, garantissant une accessibilité accrue aux services pharmaceutiques. (60) On estime qu'il existe une pharmacie pour environ 3 000 habitants, ce qui témoigne d'une proximité notable avec la population. Cette proximité est d'autant plus cruciale dans les zones de désert médical, où les pharmacies représentent souvent le seul point d'accès aux soins de santé. En effet, les pharmaciens sont souvent les seuls professionnels de santé disponibles sur place, avec des horaires d'ouverture étendus jusqu'à six jours par semaine. Leur disponibilité et leur accessibilité ont valu aux pharmaciens le titre de "professionnels de premier recours", soulignant leur rôle central dans le système de santé. Environ 97% des Français bénéficient d'un accès à une pharmacie en moins de dix minutes en voiture (61), ce qui démontre l'importance de cette profession dans la vie quotidienne des citoyens. Il est essentiel

pour les professionnels de la pharmacie de saisir cette opportunité pour développer de nouvelles missions au service des patients, contribuant ainsi à améliorer la qualité des soins de santé et la satisfaction des usagers.

Reconnaissant l'importance cruciale des pharmaciens d'officine au sein des communautés, les autorités leur ont attribué de nouvelles responsabilités. Le métier de pharmacien connaît depuis plusieurs années une transformation, caractérisée par une expansion de leurs attributions. Cette dynamique de changement incite les pharmaciens à réinventer et restructurer leur profession, en mettant l'accent sur le patient au centre de leurs préoccupations. Les nouvelles tâches confiées incluent la prescription et l'administration de vaccins, le dépistage de certaines pathologies (telles que la grippe, le diabète, et l'angine à streptocoque A) via des tests rapides, la participation à la sensibilisation pour le dépistage du cancer colorectal, la réalisation d'entretiens pharmaceutique et de bilans de médication pour optimiser la compréhension et le suivi des traitements par les patients. (62) La diversité de ces missions souligne la polyvalence du pharmacien et l'étendue de ses compétences scientifiques.

La santé sexuelle, concernant les femmes comme les hommes de tous âges et aux besoins variés, est également un domaine où les pharmaciens jouent un rôle clé. La mise en place d'entretiens personnalisés, comme le suggèrent certains pharmaciens, montre leur volonté d'embrasser ces nouvelles responsabilités et de fournir un accompagnement dédié à leurs patients dans ce domaine. Plusieurs points d'entrée dans le domaine de la santé sexuelle peuvent être identifiés : la demande de contraception d'urgence, la première délivrance d'une contraception orale, la sollicitation d'un test rapide de dépistage du VIH ou l'initiation d'un traitement pour une procréation médicalement assistée (PMA). Chacune de ces situations implique souvent le besoin d'un accompagnement supplémentaire de la part du pharmacien d'officine. La mise en place d'entretiens structurés permettrait non seulement de consigner les informations échangées mais aussi de mieux évaluer la compréhension du patient vis-à-vis de son traitement, tout en offrant une approche de prise en charge cohérente pour le pharmacien et harmonisant les pratiques au sein de la profession. Néanmoins, les pharmaciens expriment le désir de maintenir une certaine autonomie à l'échelle locale,

afin de pouvoir identifier plus efficacement les ressources et les spécialistes disponibles, tels que les centres de santé sexuelle et les professionnels libéraux spécialisés, pour une coordination optimale des soins.

Perspectives

➔ *L'approche de la pharmacie clinique*

À la suite de l'adoption de la loi HPST (Hôpital, Patients, Santé et Territoires), une convention nationale a été établie, concrétisée par sa publication au journal officiel. Cette convention a été signé entre l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (UNCAM) et les 3 syndicats des pharmaciens : la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France, l'Union des syndicats des pharmaciens d'officine et l'Union nationale des pharmacies de France. (63)

L'objectif principal de cette convention est de souligner et d'encourager l'évolution du rôle des pharmaciens au sein du système de santé publique, en mettant l'accent sur une revalorisation de leur profession. Cette revalorisation se manifeste à travers l'introduction de nouveaux modes de rémunération, basés sur des engagements qualité individualisés liés à l'activité de dispensation. Un aspect crucial de cette évolution est l'accent mis sur le suivi personnalisé des patients souffrant de maladies chroniques et la prévention des risques iatrogéniques, grâce notamment à la mise en place d'entretiens pharmaceutiques. (64)

Ces entretiens pharmaceutiques sont conçus comme un service permettant d'optimiser le suivi thérapeutique du patient, en fournissant des conseils personnalisés et en favorisant une meilleure compréhension et gestion de leur traitement. Cette approche vise non seulement à améliorer l'adhésion thérapeutique et la qualité de vie des patients, mais également à réduire les hospitalisations et les complications liées à une mauvaise utilisation des médicaments.

Cette convention a également mis en lumière la nécessité d'une collaboration plus étroite entre les pharmaciens et les autres professionnels de santé, dans le but d'assurer

une prise en charge globale et cohérente des patients. Cette dynamique de travail interprofessionnelle est essentielle pour relever efficacement les défis de santé publique contemporains, en facilitant l'accès à des soins de qualité et en contribuant à la prévention des maladies.

Ces observations s'alignent sur les principes de la pharmacie clinique, telle que définie par la Société Française de Pharmacie Clinique : une discipline de la santé axée sur le bien-être du patient, visant à améliorer la gestion thérapeutique à toutes les étapes du parcours de soins. Les interventions en pharmacie clinique sont essentielles pour garantir l'utilisation sûre, appropriée et économique des médicaments. (65) Dans cette approche, le pharmacien travaille de concert avec les autres professionnels de santé, le patient, et ses proches aidants, pour assurer une prise en charge optimale. Initialement reconnue comme une mission fondamentale pour le pharmacien exerçant dans les Pharmacies à Usage Intérieur (PUI), la pharmacie clinique s'étend désormais au pharmacien d'officine grâce à l'implémentation de divers outils. Parmi ceux-ci, on trouve notamment la réalisation de bilans de médication à l'admission et à la sortie de l'hôpital, qui jouent un rôle crucial dans le maintien de la continuité des soins et dans le renforcement du lien entre les soins de ville et l'hôpital. En outre, à l'image du service sanitaire, la région de l'Anjou s'est distinguée comme un terrain d'expérimentation privilégié avec le projet GHT49 (66), projet auquel j'ai eu l'opportunité de participer. Cette démarche met en lumière la volonté de renforcer la coordination et l'excellence des soins pharmaceutiques, soulignant l'importance cruciale de la communication entre les professionnels de santé et également avec les patients eux-mêmes. Face aux diverses situations rencontrées par les patients, il est essentiel pour le pharmacien de poser les questions appropriées. Sans l'accès à des données adéquates, il devient complexe d'identifier les éventuels problèmes thérapeutiques, de gérer efficacement les prescriptions ou d'élaborer un plan pharmaceutique sur mesure.

Dans le contexte de ces enjeux complexes, la collecte d'informations peut présenter des défis significatifs. L'organisation d'entretiens individuels et personnalisés émerge comme une stratégie pertinente, offrant un cadre propice à l'expression du patient dans un environnement marqué par la confidentialité et l'intimité. Cette approche vise non

seulement à recueillir des informations cruciales pour une prise en charge optimale, mais aussi à instaurer une relation de confiance entre le patient et le professionnel de santé permettant à celui-ci de délivrer des conseils adaptés.

➔ *Proposition de nouvelle mission par les pharmaciens*

Le pharmacien d'officine possède de multiple casquette : délivrer les ordonnances, donner le bon conseil, répondre aux questions parfois étonnantes et compliquées des patients, contacter et échanger avec les autres professionnels de santé, se former pour assurer la meilleure prise en charge des patients, assurer la gestion de l'entreprise etc. (67)

La valorisation de la pratique officinale fait référence à l'ensemble des mesures visant à reconnaître, promouvoir et améliorer la valeur et le rôle du pharmacie officinal dans le système de santé. Cela peut inclure des initiatives telles que la reconnaissance de nouvelles compétences professionnelles, l'expansion des services offerts en pharmacie, la promotion de la collaboration interprofessionnelle dans le secteur de la santé, ainsi que des politiques visant à garantir une rémunération équitable pour les services pharmaceutiques. En résumé, la valorisation de la pratique officinale cherche à renforcer le statut et l'impact des pharmacies dans la prestation des soins de santé.

Les récentes missions attribuées aux pharmaciens font parties de cette valorisation d'une pratique qui semblait déjà mise en place par certains professionnels. La mise en place de procédures à l'échelle nationale a pour but d'harmoniser les pratiques sur l'ensemble du territoire, tout en permettant leur codification et la réception d'une rémunération pour ces services. Cette évolution se fait parallèlement au développement de structures coordonnées, auxquelles est également attribué un éventail de missions à mettre en œuvre.

➔ *Les avantages de cette formalisation*

L'adoption d'une méthodologie structurée pour les entretiens et les échanges en pharmacie contribue significativement à rehausser le rôle du pharmacien dans la relation avec les patients. En adoptant cette approche, le pharmacien se positionne non seulement comme un expert en santé accessible, mais il favorise également une communication plus ouverte. Grâce à cette interaction renforcée, l'affiliation entre le patient et le pharmacien se solidifie, cultivant ainsi un sentiment d'être véritablement écouté et de bénéficier d'une prise en charge personnalisée. En formalisant les entretiens, on instaure un cadre qui assure que chaque échange est à la fois complet et centré sur le patient, permettant d'aborder des aspects parfois négligés de la santé et du bien-être. Cette pratique peut inclure l'établissement d'un protocole d'accueil, l'utilisation de listes de vérification pour s'assurer que tous les sujets importants sont couverts, et la mise en place d'un système de suivi pour évaluer l'efficacité des traitements et des conseils fournis.

➔ *Les freins à la mise en place*

Plusieurs obstacles peuvent entraver la mise en place des nouvelles missions dans les pharmacies (68), et ils peuvent être regroupés en plusieurs catégories :

- Au niveau du pharmacien : manque de formation, manque d'enthousiasme, contraintes de temps.
- Au niveau de la pharmacie : insuffisance de personnel ou personnel non adapté, locaux inadéquats, complexité excessive.
- Concernant la communication : absence de demande de la part des patients, refus de la part de la plupart des patients ciblés, manque de coordination avec les médecins.
- En ce qui concerne la rémunération : elle peut être inadaptée en termes de montant ou de délais de perception.
- Au niveau de la loi : complexité excessive, manque de flexibilité pour le pharmacien.

Il est important de souligner que ces nouvelles missions sont attribuées aux pharmaciens et non aux équipes officinales, ce qui peut entraîner des déséquilibres et des confusions chez les patients en fonction des structures. L'engagement des collaborateurs gravitant autour de la pharmacie est crucial pour valoriser ces pratiques auprès des patients et assurer le bon fonctionnement du dispositif, malgré les difficultés liées à la promotion dans le cadre règlementaire strict des pharmacies d'officine.

➔ *S'inspirer de la démarche d'éducation thérapeutique*

L'éducation thérapeutique du patient (ETP) est une branche de l'éducation pour la santé. C'est une forme de prévention tertiaire. L'éducation thérapeutique du patient constitue un processus continu, visant à permettre au patient d'acquérir et/ou de maintenir les compétences dont il a besoin pour mieux gérer sa maladie. Ce processus prend source dans l'expérience et le vécu antérieur du patient, et fait partie intégrante d'un ensemble plus large de compétences psychosociale. (69)(70)

L'éducation thérapeutique du patient est également pertinente dans le contexte de la santé sexuelle, où elle vise à fournir aux individus les connaissances, les compétences et les ressources nécessaires pour comprendre et gérer leur santé sexuelle de manière autonome et responsable. Dans le domaine de la santé sexuelle, l'ETP serait un moyen de pouvoir aborder une variété de sujets, tels que la contraception, la prévention des IST, la communication dans les relations intimes, la santé reproductive, la sexualité positive, et la gestion des problèmes sexuels, entre autres en fonction de chaque patient.

Par exemple, dans le cas de la contraception, l'ETP peut fournir des informations détaillées sur les différentes méthodes contraceptives disponibles, leurs avantages, leurs inconvénients et leur mode d'utilisation. Les séances d'ETP peuvent également inclure des démonstrations pratiques sur l'utilisation correcte des contraceptifs, ainsi que des discussions sur la prise de décision partagée en matière de planification familiale. De même, dans le domaine de la prévention des IST, l'ETP peut aider les individus à comprendre les risques liés aux comportements sexuels, à reconnaître les

symptômes des IST, et à adopter des comportements plus sûrs pour réduire leur vulnérabilité aux infections.

En intégrant l'ETP dans le domaine de la santé sexuelle, les professionnels de santé peuvent jouer un rôle crucial en fournissant des informations précises, en promouvant des comportements sexuels sains et en aidant les individus à prendre des décisions éclairées en matière de santé sexuelle, contribuant ainsi à améliorer la santé globale et le bien-être des individus.

FORCES ET LIMITES DE L'ETUDE

L'utilisation d'une approche qualitative permet d'explorer des domaines émergents ou peu étudiés, tel que celui de la santé sexuelle, qui connaît une évolution constante ces dernières années. L'avantage majeur de cette étude est d'offrir à chaque pharmacien la possibilité de s'exprimer librement et d'apporter une diversité d'idées.

Grâce à un guide d'entretien structuré, les questions ont été systématiquement posées dans un ordre fixe, garantissant ainsi la reproductibilité de l'enquête par différents enquêteurs. Cependant, cette approche présente quelques limites à considérer lors de l'interprétation des données.

Une seule personne a été chargée de mener les entretiens, de les transcrire et de les analyser, ce qui pourrait introduire un biais dans les données collectées. De plus, l'interprétation des résultats peut être sujette à la subjectivité de l'analyste, pouvant conduire à des conclusions différentes selon l'interprète.

Le faible nombre de pharmaciens interrogés limite la généralisation des résultats à l'ensemble de la population professionnelle. De même, bien que la sélection des pharmaciens exerçant en Pays de la Loire ait pu offrir des perspectives régionales pertinentes, elle limite la portée généralisable des conclusions sur l'ensemble du territoire.

En complément, il aurait été pertinent de compléter cette approche qualitative par une collecte de données quantitatives auprès des patients fréquentant les officines, afin de mieux comprendre leurs attentes et d'identifier leurs besoins en matière de santé sexuelle et ainsi déterminer le rôle souhaité du pharmacien d'officine dans leur prise en charge.

CONCLUSION

La santé sexuelle occupe une place centrale dans le paysage de la santé publique en France, avec des efforts continus déployés pour promouvoir des pratiques sexuelles sûres, responsables et respectueuses des droits humains.

L'enquête menée a permis d'identifier plusieurs axes d'améliorations dans la prise en charge de la santé sexuelle à l'officine par le pharmacien, se traduisant par la perspective de mise en place d'entretiens pharmaceutiques. Cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à renforcer le rôle du pharmacien en tant qu'acteur clé de la santé publique, en offrant des services de conseils personnalisés et en contribuant à l'amélioration de la qualité des soins pharmaceutiques dispensés.

Cependant, bien que les pharmaciens semblent être volontaires pour améliorer leur pratique et développer de nouvelles missions, la mise en œuvre reste complexe dans un contexte de pénurie de personnel et de manque de rémunération.

Le renforcement des capacités des acteurs de première ligne que sont les pharmaciens en santé sexuelle doit continuer à être encouragé. Cela permet à la population d'avoir accès à des services de santé sexuelle leur permettant de vivre en « bonne santé sexuelle », c'est-à-dire avec autonomie, sécurité et satisfaction (objectifs de l'OMS 2006)

Cette étude, menée à petite échelle, propose des recommandations pour améliorer la prise en charge de la santé sexuelle par les pharmaciens d'officine. La mise en place à travers des structures coordonnées peut servir de point d'ancrage pour développer et évaluer ces nouvelles perspectives.

ANNEXES

ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF POUR LA REALISATION DES ENTRETIENS DANS LE CADRE DE L'ENQUETE QUALITATIVE.

Guide d'entretien : Évaluation des besoins en santé sexuelle et perspectives par le pharmacien d'officine

Entretien semi-dirigé :

Numéro

Durée

Date :

Contexte :

Avec les récentes mesures mises en place autour de la santé sexuelle j'ai choisi de m'intéresser à la santé sexuelle pour la réalisation de ma thèse d'exercice.

Je souhaite discuter avec vous des besoins de patients ainsi que les évolutions des missions du pharmacien autour de cette thématique.

Présentation :

« Au cours de cet entretien, j'aimerai aborder la problématique suivante : « Comment améliorer la prise en charge de la santé sexuelle par le pharmacien d'officine ? »

Je vous remercie d'avoir accepté de me rencontrer et de m'accorder ce temps précieux pour la réalisation de mon travail de thèse.

Pour faciliter l'échange et la retranscription, acceptez-vous que l'entretien soit enregistré ? Il s'agit d'un entretien confidentiel et anonyme. Vous pourrez y avoir accès si vous le souhaitez. Il sera supprimé après la soutenance de ma thèse. »

OBJECTIF	Amélioration de la prise en charge de la santé sexuelle par le pharmacien d'officine : Évaluation des besoins et perspectives		
PROBLEMATIQUE	POINTS A EVALUER	QUESTIONS	RELANCE/OBJECTIFS
Caractéristiques du participant et de l'officine		Vous-êtes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une femme 2. Un homme 3. Ne souhaite pas le préciser
		Depuis combien de temps êtes-vous diplômé ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. < 5ans 2. Entre 5 et 10 ans 3. Entre 10 et 20 ans 4. > 20ans
		Vous travaillez dans une pharmacie	<ol style="list-style-type: none"> 1. De centre-ville 2. De centre commerciale 3. Péri-urbaine 4. Rurale
		Quel est le type de votre patientèle ?	<ul style="list-style-type: none"> - Moyenne d'âge : - Moyenne de patient/jour : - Régularité des patients
		Votre pharmacie appartient-elle à une structure coordonnée ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Équipe de soin pluriprofessionnelle (EPS) 2. Maison de santé (MSP) 3. Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) 4. En cours de mise en place 5. Non
Évaluation de l'offre et de la demande	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du pharmacien sur le sujet - Place de la santé sexuelle en pharmacie d'officine 	Qu'entendez-vous par Santé Sexuelle ?	<p><i>A quel type de demande êtes-vous confronté tous les jours dans votre pharmacie ?</i></p> <p><i>Citez-moi 4 grands domaines qui touchent à la santé sexuelle ?</i></p>
		A quelle fréquence êtes-vous sollicité pour des demandes autour de la santé sexuelle ?	<p><i>Avez-vous l'impression que ces demandes sont en augmentation ? en baisse ? stagne ?</i></p>
		Comment votre officine/équipe répond-elle à ces besoins ?	<p><i>Avez-vous réalisé des procédures, des formations sur les nouvelles missions associées ?</i></p> <p><i>Êtes-vous en mesure de répondre au besoin en termes de médicaments ?</i></p>
Place du pharmacien	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle du pharmacien - Intérêt de l'interprofessionnalité - Connaissances des structures associées 	Pour vous, quelle est le rôle du pharmacien dans le parcours de soin autour de la santé sexuelle ?	<p><i>En quoi le pharmacien d'officine peut devenir un professionnel de santé référent sur la santé sexuelle ?</i></p>
		Vers quelles structures réorientez-vous vos patients en cas de besoins ?	<p><i>Quels sont les organismes qui gravitent autour de la prise en charge ?</i></p>
		Quels sont les atouts de notre profession pour répondre aux futurs besoins ?	<p><i>Comment valoriser notre pratique officinale sur la santé sexuelle ?</i></p>
Amélioration de la prise en charge	<ul style="list-style-type: none"> - Atouts et compétence du pharmacien - Freins à la mise en place 	Comment le pharmacien peut améliorer sa participation dans la prise en charge ?	<p><i>Par quels moyens le pharmacien peut-il améliorer cette prise en charge ? Quel type d'action ?</i></p> <p><i>Selon vous, quelles sont les thématiques qui nécessite une action particulière, des solutions de prise en charge en priorité ?</i></p>
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Perception du pharmacien - Proposition de nouvelle mission - Répondre à un besoin de santé publique 		<p><i>Pensez-vous que la santé sexuelle puisse faire partie des prochains entretiens réalisé par le pharmacien d'officine ?</i></p>
			<p><i>Quels avantages y trouveriez-vous ?</i></p> <p><i>Quels freins identifiez-vous à cette mise en place ?</i></p> <p><i>Quels seraient les outils nécessaires pour vous aider dans la réalisation ?</i></p> <p><i>Quelle est la place des entretiens aujourd'hui dans votre pharmacie ?</i></p>
			<p><i>Dans quelle mesure seriez-vous prêt à mettre en place ces entretiens dans votre officine ?</i></p>
			<p><i>Sur une échelle de 1 à 10, à combien se situe votre motivation pour ce projet ?</i></p>

BIBLIOGRAPHIE

1. World Health Organization - Santé sexuelle [Internet] [cité 23 janv 2024]. Disponible sur : <https://www.who.int/fr/health-topics/sexual-health>
2. Haut Conseil de la santé publique - État des lieux et émergence des problématiques. [Internet] [cité 25 janv 2024]. Disponible sur : <https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/Telecharger?NomFichier=ad961012.pdf>
3. AIDES - Les traitements antirétroviraux et la trithérapie [Internet] [cité 25 janv 2024]. Disponible sur : <http://www.aides.org/traitement-vih-sida>
4. Centre régional d'information et de prévention du sida - La PrEP. [Internet] [cité 28 janv 2024]. Disponible sur : <https://www.lecrips-idf.net/vih-sida-la-prep>
5. Institut pasteur - Sida / VIH : symptômes, traitement, prévention. [Internet] [cité 13 fev 2024]. Disponible sur : <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/sida-vih>
6. Institut Pasteur - VIH : troisième cas de probable guérison dans le monde après une greffe de moelle osseuse. [Internet] [cité 13 fev 2024]. Disponible sur : <https://www.pasteur.fr/fr/espace-presse/documents-presse/vih-troisieme-cas-probable-guerison-monde-apres-greffe-moelle-osseuse>
7. Assurance maladie - Prévenir la transmission du VIH. [Internet] [cité 13 fev 2024]. Disponible sur : <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/vih/prevention>
8. INA - 28 décembre 1967 : vote de la loi Neuwirth sur la contraception [Internet] [cité 20 fev 2024]. Disponible sur : <https://www.ina.fr/ina-eclare-actu/loi-neuwirth-contraception-pilule-femme-1967>
9. Info gouvernement - IVG, la conquête d'un droit. [Internet] [cité 20 fev 2024]. Disponible sur : <https://www.info.gouv.fr/actualite/ivg-la-conquete-dun-droit>
10. Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes - Victoire ! l'IVG entre dans la Constitution [Internet] [cité 5 mars 2024]. Disponible sur : <https://www.haut-conseil-equalite.gouv.fr/sante-droits-sexuels-et-reproductifs/actualites/article/victoire-l-ivg-entre-dans-la-constitution>

11. INSERM - Contraception, la science pour la santé [Internet] [cité 9 mars 2024]. Disponible sur : <https://www.inserm.fr/dossier/contraception/>
12. Conseil national de l'Ordre des sage-femmes - Contraception : les femmes sont-elles suffisamment informées ? [Internet] [cité 9 mars 2024]. Disponible sur : <https://www.ordre-sages-femmes.fr/actualites/contraception-les-femmes-sont-elles-suffisamment-informees/>
13. Décret n° 2012-883 du 17 juillet 2012 relatif à la dispensation supplémentaire de contraceptifs oraux par le pharmacien. 2012-883 juill 17, 2012.
14. Info gouvernement - Dès 2022, la contraception sera gratuite pour les femmes de moins de 25 ans. [Internet] [cité 9 mars 2024]. Disponible sur : <https://www.info.gouv.fr/actualite/des-2022-la-contraception-sera-gratuite-pour-les-femmes-de-moins-de-25-ans>
15. Service public - Des préservatifs masculins et féminins gratuits en pharmacie pour les moins de 26 ans [Internet] [cité 9 mars 2024]. Disponible sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17051>
16. Ministère du travail, de la santé et des solidarités - Premier préservatif remboursé par l'Assurance maladie [Internet] [cité 9 mars 2024]. Disponible sur : <https://sante.gouv.fr/archives/archives-presse/archives-communiques-de-presse/article/premier-preservatif-rembourse-par-l-assurance-maladie>
17. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - Bulletin officiel n°46 du 14 décembre 2006 [Internet] [cité 9 mars 2024]. Disponible sur : <https://www.education.gouv.fr/bo/2006/46/MENE0603070C.htm>
18. Centre d'information et de documentation jeunesse - La contraception pour les mineures [Internet] [cité 10 mars 2024]. Disponible sur : <https://www.cidj.com/vie-quotidienne/psycho-sante/la-contraception-pour-les-mineures>
19. INA - La contraception d'urgence en France : 50 ans d'évolution [Internet] [cité 10 mars 2024]. Disponible sur : <https://www.ina.fr/ina-eclare-actu/pilule-du-lendemain-contraception-d-urgence>

20. Assurance maladie - Contraception d'urgence hormonale gratuite [Internet] [cité 10 mars 2024]. Disponible sur : <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/contraception-urgence/contraception-urgence-gratuite>
21. Fil santé jeunes - Pilules d'urgence et stérile. [Internet] [cité 10 mars 2024]. Disponible sur : <https://www.filssantejeunes.com/pilule-du-lendemain-surlendemain-sterilet-21523>
22. Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse - Enseignements primaire et secondaire. [Internet] [cité 14 mars 2024]. Disponible sur : <https://www.education.gouv.fr/bo/18/Hebdo33/MENE1824340C.htm>
23. Centre régional d'information et de prévention du sida - Le traitement post-exposition au VIH. [Internet] [cité 14 mars 2024]. Disponible sur : <https://www.lecrips-idf.net/vih-sida-traitement-post-exposition>
24. Ministère du travail, de la santé et des solidarités - Cap sur le dépistage et la prévention combinée pour la Journée mondiale de lutte contre le sida. [Internet] [cité 14 mars 2024]. Disponible sur : <https://sante.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/article/cap-sur-le-depistage-et-la-prevention-combinee-pour-la-journee-mondiale-de>
25. Agence Régionale de Santé - Stratégie nationale de santé sexuelle. [Internet] [cité 20 mars 2024]. Disponible sur : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/index.php/media/94980/download?inline>
26. Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques - Le nombre des interruptions volontaires de grossesse augmente en 2022. [Internet] [cité 20 mars 2024]. Disponible sur : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2023-09/ER1281MAJ.pdf>
27. Assurance maladie - Les missions du pharmacien d'officine. [Internet] [cité 20 mars 2024]. Disponible sur : <https://www.ameli.fr/assure/sante/medicaments/missions-pharmacien>
28. Santé publique France - Santé sexuelle. [Internet] [cité 20 mars 2024]. Disponible sur : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/sante-sexuelle/les-enjeux-de-sante/#tabs>

29. Association pour le développement de l'exercice coordonné pluriprofessionnel en Pays de la Loire - La Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) : une équipe aux compétences multiples pour travailler ensemble. [Internet] [cité 20 mars 2024]. Disponible sur : <https://www.apmsl.fr/ressources/maison-de-sante-pluriprofessionnelle-msp>
30. Aubin-Auger I, Mercier A, Baumann L, Lehr-Drylewicz AM, Imbert P. - Introduction à la recherche qualitative. [Internet] [cité 20 mars 2024]. Disponible sur : http://www.bichat-larib.com/publications.documents/3446_2008_introduction_RQ_Exercer.pdf
31. Le Quotidien du Pharmacien - 97 % des pharmaciens ont confiance dans les médicaments et les vaccins. [Internet] [cité 20 mars 2024]. Disponible sur : <https://www.lequotidiendupharmacien.fr/medicament-parapharmacie/industrie/97-des-pharmaciens-ont-confiance-dans-les-medicaments-et-les-vaccins>
32. INSERM - Contraception · La science pour la santé. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.inserm.fr/dossier/contraception/>
33. Gouvernement Santé - Où en est-on de la contraception masculine ? [Internet] 2023 [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.sante.fr/decryptage/nos-reponses/ou-en-est-de-la-contraception-masculine>
34. Institut d'études opinion et marketing en France et à l'étranger - Contraception : pourquoi les femmes délaisse la pilule ? [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.ifop.com/publication/contraception-pourquoi-les-femmes-delaissent-la-pilule/>
35. Assurance maladie - Efficacité des moyens contraceptifs. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/contraception/efficacite-moyens-contraceptifs>
36. Assistance médicale à la procréation - Les causes d'infertilité masculine et féminine. [Internet] [cité 17 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.procreation-medicale.fr/causes-infertilité/>

37. Assurance maladie - Prise en charge de l'assistance médicale à la procréation. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.ameli.fr/assure/remboursements/rembourse/assistance-medicale-la-procreation-amp/prise-en-charge-de-l-assistance-medicale-la-procreation-amp>
38. INSERM - Assistance médicale à la procréation (AMP). [Internet] [cité 17 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.inserm.fr/dossier/assistance-medicale-procreation-amp/>
39. Assurance maladie - Maladies et infections sexuellement transmissibles. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/mst-ist/maladies-infections-sexuellement-transmissibles>
40. VIH - Hausse du dépistage des IST en 2021. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://vih.org/vih-et-sante-sexuelle/20230103/hausse-du-depistage-des-ist-en-2021/>
41. VIH - Chiffres du VIH 2021 : Stabilité du nombre de diagnostics. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://vih.org/vih-et-sante-sexuelle/20221118/chiffres-du-vih-2021-stabilite-du-nombre-de-diagnostics/>
42. Santé publique France - VIH/sida. [Internet] [cité 17 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/infections-sexuellement-transmissibles/vih-sida>
43. Question sexualité - Le TPE : le traitement d'urgence après une exposition au VIH. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.questionsexualite.fr/s-informer-sur-les-infections-et-les-maladies/les-moyens-de-protection/que-faire-en-cas-d-urgence-apres-une-exposition-au-vih#section-5>
44. Question sexualité - La PrEP en prévention du VIH. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur: https://www.questionsexualite.fr/s-informer-sur-les-infections-et-les-maladies/les-moyens-de-protection/comment-la-prep-protege-du-vih?adfcid=1710072363.IXscybizMkiGY4UNrxZvQQ.Mjg2NzM5MywxOTEzMzMx&gad_source=1&gclid=CjwKCAiA0bWvBhBjEiwAtEsoW26cPbGmoZgQMo32RRscZxez4Gy5KTk4yCW7lambob32GkbgZ2rMJRoCEecQAvD_BwE&gclsrc=aw.ds&gclsrc=aw.ds

45. Assurance maladie – Ménopause. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/menopause>
46. Urofrance - Dysfonction érectile. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.urofrance.org/recommandation/dysfonction-erectile/>
47. Assurance maladie - Prévention des IST. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/mst-ist/prevention>
48. CESPHARM - Rôle du pharmacien. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.cespharm.fr/prevention-sante/L-education-pour-la-sante/role-du-pharmacien>
49. Ordre National des Pharmaciens - Le code de déontologie. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.ordre.pharmacien.fr/l-ordre/le-code-de-deontologie2>
50. Ordre National des Pharmaciens - Bonnes pratiques de dispensation des médicaments. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.ordre.pharmacien.fr/les-communications/focus-sur/les-autres-publications/bonnes-pratiques-de-dispensation-des-medicaments>
51. Union de syndicats de pharmaciens d'officine - Protocoles de coopération. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://uspo.fr/wp-content/uploads/2022/07/7-2022-07-19-protocoles-de-cooperation.pdf>
52. Société Française de Pharmacie clinique - Les entretiens pharmaceutiques. [Internet] [cité 18 avr 2024]. Disponible sur : https://sfpc.eu/wp-content/uploads/2019/08/sfpc_les_entretiens_pharmaceutiques.pdf
53. Ministère du Travail, de l'emploi et de la santé - HPST : Une ambition nécessaire pour préserver notre système de santé. [Internet] [cité 18 avr 2024]. Disponible sur : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Plaquette_HPST_grand_public-2.pdf
54. Ministère du travail, de la santé et des solidarités - Journée mondiale de la contraception : des avancées majeures en matière d'accès à la contraception en France. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://sante.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/article/journee-mondiale-de-la-contraception-des-avancees-majeures-en-matiere-d-acces-a>

55. Info gouvernement - IVG dans la Constitution : une « étape fondamentale ». [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.info.gouv.fr/actualite/ivg-dans-la-constitution>
56. Sida Info Service - Où trouver des préservatifs gratuits ? [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.sida-info-service.org/comment-trouver-des-preservatifs/>
57. Assurance maladie - Dépistage des IST. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/mst-ist/depistage>
58. Ministère du travail, de la santé et des solidarités - Cap sur le dépistage et la prévention combinée pour la Journée mondiale de lutte contre le sida. [Internet] [cité 18 avr 2024]. Disponible sur : <https://sante.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/article/cap-sur-le-depistage-et-la-prevention-combinee-pour-la-journee-mondiale-de>
59. Assurance maladie - Prescription et injection de vaccins par le pharmacien : modalités de facturation. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.ameli.fr/pharmacien/actualites/prescription-et-injection-de-vaccins-par-le-pharmacien-modalites-de-facturation>
60. Ordre National des Pharmaciens – S'installer. [Internet] [cité 18 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.ordre.pharmacien.fr/je-suis/pharmacien/je-suis-pharmacien-titulaire-d-officine/mon-parcours-et-mes-demarches/s-installer-officine>
61. Inspection générale des finances - La régulation du réseau des pharmacies d'officine. [Internet] [cité 18 avr 2024]. Disponible sur : https://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_IGAS-IGF-Regulation_du_reseau_des_pharmacies_d_officine.pdf
62. Les nouvelles missions du pharmacien : guide de mise en place des missions dans l'officine. [Internet] [cité 18 avr 2024]. Disponible sur : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04141816/document>
63. Ordre National des Pharmaciens - La Convention nationale pharmaceutique est publiée. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur :

- <https://www.ordre.pharmacien.fr/les-communications/focus-sur/les-actualites/la-convention-nationale-pharmaceutique-est-publiee>
64. OMEDIT - Entretien pharmaceutique. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.omedit-paysdelaloire.fr/lien-ville-hopital/pharmacie-clinique/accompagnements-pharmaceutiques-ville/accompagnements-des-patients-sous-anticancereux-oraux/>
65. Ordre National des Pharmaciens - Développer la pharmacie clinique en France. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.ordre.pharmacien.fr/mediatheque/fichiers/les-autres-publications/developper-la-pharmacie-clinique-en-france-synthese>
66. Hospitalia - Le GHT 49 devient le 1er GHT français à s'engager pour valoriser ses hôpitaux de proximité. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : https://www.hospitalia.fr/Le-GHT-49-devient-le-1er-GHT-francais-a-s-engager-pour-valoriser-ses-hopitaux-de-proximite_a3615.html
67. Assurance maladie - Les missions du pharmacien d'officine. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.ameli.fr/assure/sante/medicaments/missions-pharmacien>
68. Le Quotidien du Pharmacien - Les freins à l'engagement dans de nouvelles missions. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.lequotidiendupharmacien.fr/exercice-pro/les-freins-lengagement-dans-de-nouvelles-missions>
69. Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes - L'éducation thérapeutique du patient en pratique. [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/leducation-therapeutique-du-patient-en-pratique>
70. Haute Autorité de Santé - Éducation thérapeutique du patient (ETP). [Internet] [cité 14 avr 2024]. Disponible sur : https://www.has-sante.fr/jcms/r_1496895/fr/education-therapeutique-du-patient-etp

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT.....	2
LISTE DES ENSEIGNANTS DE LA FACULTE DE SANTE D'ANGERS.....	4
REMERCIEMENTS	8
SOMMAIRE.....	16
LISTE DES ABREVIATIONS.....	18
TABLES DES ILLUSTRATIONS	19
INTRODUCTION	20
MATERIEL ET METHODE	27
DESCRIPTIF DE L'ETUDE	27
OBJECTIF DE L'ETUDE	27
CHOIX DES METHODES D'ETUDE	27
CHOIX ET RECRUTEMENT DE LA POPULATION.....	28
<i>Population cible.....</i>	28
<i>Recrutement de l'échantillon pour la réalisation des entretiens.....</i>	28
LA REALISATION DES ENTRETIENS	28
LE GUIDE D'ENTRETIEN	29
METHODE DE DESCRIPTION	29
RESULTATS	30
DESCRIPTION DE LA POPULATION.....	30
CARACTERISTIQUES DES PARTICIPANTS.....	30
CARACTERISTIQUES DES ENTRETIENS	31
ANALYSE DES DONNEES	32
ÉVALUATION DE L'OFFRE ET LA DEMANDE.....	32
PLACE DU PHARMACIEN.....	33
AMELIORATION DE LA PRISE EN CHARGE.....	36
PERSPECTIVES.....	38
DISCUSSION.....	41
ÉVALUATION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE	41
<i>Contraception.....</i>	41

<i>Reproduction</i>	43
<i>Les maladies sexuellement transmissibles</i>	44
<i>Confort intime / Bien-être</i>	46
<i>Ménopause</i>	47
<i>Dysfonctionnement érectile</i>	48
<i>Vaccination</i>	48
PLACE DU PHARMACIEN	50
LES PRINCIPALES AMELIORATIONS DE PRISE EN CHARGE	52
<i>Contraception & Contraception d'urgence</i>	52
<i>Les infections sexuellement transmissibles</i>	54
ATOUTS ET COMPETENCES DES PHARMACIENS	55
PERSPECTIVES	57
FORCES ET LIMITES DE L'ETUDE	63
CONCLUSION	64
ANNEXES	65
ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF POUR LA REALISATION DES ENTRETIENS DANS LE CADRE DE L'ENQUETE QUALITATIVE.....	65
BIBLIOGRAPHIE	67
TABLE DES MATIERES	75
RESUME	77

RÉSUMÉ

ABSTRACT

SCHMIT Lisa**Place du pharmacien d'officine dans le parcours de santé sexuelle**

La santé sexuelle occupe une place centrale dans le paysage de la santé publique en France, avec des efforts continus déployés pour promouvoir des pratiques sexuelles sûres, responsables et respectueuses des droits humains. Dans ce contexte, il est essentiel d'explorer la perspective des professionnels de la santé, notamment des pharmaciens, sur leur rôle dans le parcours des patients en matière de santé sexuelle, ainsi que d'identifier des axes d'amélioration potentiels.

L'objectif de cette étude est donc de recueillir la position des pharmaciens sur leur place dans le parcours des patients en matière de santé sexuelle et d'identifier des pistes d'amélioration. Pour ce faire, une étude qualitative basée sur des entretiens semi-dirigés a été menée auprès de pharmaciens exerçant en Anjou.

Les résultats de l'étude montrent que les pharmaciens semblent être prêts à développer de nouvelles missions pour mieux accompagner leur patient. La mise en place d'entretiens pharmaceutiques a été proposée par les professionnels afin de répondre aux besoins individuels de chaque patient, favorisant ainsi une expérience de santé sexuelle conforme aux principes d'autonomie, de sécurité et de satisfaction, comme défini par l'Organisation mondiale de la santé (OMS, 2006).

Mots-clés : Santé sexuelle, pharmacien, nouvelles missions, étude qualitative

The role of the dispensing pharmacist in the sexual health pathway

Sexual health occupies a central place in France's public health landscape, with ongoing efforts to promote safe, responsible sexual practices that respect human rights. In this context, it is essential to explore the perspective of healthcare professionals, particularly pharmacists, on their role in patients' sexual health pathways, as well as to identify potential areas for improvement.

The aim of this study is therefore to gather pharmacists' views on their role in the sexual health patient pathway and to identify areas for improvement. To this end, a qualitative study based on semi-structured interviews was carried out with pharmacists practicing in Anjou.

The results of the study show that pharmacists seem ready to develop new missions to better support their patients. The introduction of pharmaceutical interviews was proposed by professionals to meet the individual needs of each patient, thus promoting a sexual health experience in line with the principles of autonomy, safety, and satisfaction, as defined by the World Health Organization (WHO, 2006).

Keywords: Sexual health, pharmacist, new missions, qualitative research